

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOHAMED BOUDIAF - M'SILA

FACULTÉ : Gestion des techniques urbaines

DEPARTEMENT : Gestion de la ville

N° :.....



DOMAINE : Architecture, urbanisme
et métiers de la ville

FILIERE : Gestion de la ville

OPTION : Gestion de la ville

Mémoire présenté pour l'obtention
Du diplôme de Master Académique

Par : Abdelkader Maldi

Intitulé

Aménagement des espaces publics
Cas d'étude : ville de Laghouat

Soutenu devant le jury composé de :

Khemessi Mansour	Maitre assistant A	Université : Mohamed Boudiaf M'sila	Président
Makhloufi Hadjab	Professeur	Université : Mohamed Boudiaf M'sila	Rapporteur
Kara Abdelhamid	Maitre assistant A	Université : Mohamed Boudiaf M'sila	Examineur

Année universitaire : 2017 /2018

Sommaire

Dédicace

À ma mère, et à mon père ; lumière de ma vie

À mon marié ; par son aide et son courage

À mes fils Asma, Soumia

À toute la famille

Je vous dédie ce mémoire.

Remerciements

Je dois remercier tout d'abord « ALLAH » le tout puissant, qui m'a donné la puissance, la volonté et la patience pour élaborer ce travail.

Mes remerciements les plus sincères à mon encadreur de mémoire le professeur HADJAB MAKHLOUFI pour sa disponibilité, ses contributions, ses orientations précieuses et sa compréhension.

Je tiens également à remercier vivement messieurs les membres de jury d'accepter examiner et évaluer ce modeste travail.

Je remercie aussi tous mes enseignants de graduation et post graduation au département gestion de la ville M'sila.

J'adresse mes vifs remerciements et reconnaissances à ceux qui m'ont aidé et supporté, de prêt ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Merci à tous. Ce modeste travail de recherche n'aurait abouti sans votre aide, et vos généreuses contributions.

Résumé :

La ville est un lieu de rassemblement des gens, ce dernier nécessite des besoins particuliers qui garantissent l'appartenance au quartier dans lequel il vit, parmi ces besoins qui ont fait l'objet de notre étude c'est les espaces publics qui leur permettent de passer leur temps libre et tisser des liens de relations sociales.

La ville de Laghouat possède plusieurs espaces publics mais n'a pas atteint l'image souhaitée par les habitants de la ville en raison de manque des éléments constituant l'espace public comme le mobilier urbain.

Nous avons constaté que la plupart des espaces étudiés sont utilisés à d'autres destinations comme le commerce, l'utilisation de trottoirs pour exposer des marchandises ou pour le stationnement, les embouteillages des voitures. Tous ces phénomènes résultent de mauvais aménagement et conception de ces espaces qui n'arrivent plus à remplir leur fonction sociale.

Le but de cette étude est de mettre en exergue les raisons de la dégradation de ces espaces publics afin de trouver des solutions et de les promouvoir à nouveau.

Mots clés : Ville- Laghouat -aménagement -espace public- mobilier urbain -diagnostic.

SOMMAIRE

Objets	Page
Dédicace	I
Remerciements	II
Résumé	III
Sommaire	IV
Liste des cartes	VIII
Liste des figures	VIII
Liste des photos	VIII
Liste des graphes	XI
Chapitre introductif	
1. Introduction générale	01
2. Problématique	01
3. Hypothèse	02
4. Objectif de l'étude	02
5. Motivation de choix du thème	03
6. Méthodologie de travail et les outils utilisés	03
7. Structure de travail	04
Chapitre I : espace public notions et concepts	
Introduction	06
1. Définition du concept espaces publics	06
2. Caractéristiques de l'espace public	06
2.1 Formes de l'espace public	07
2.2 Fonctions et usages des espaces publics	07
3. Aperçue historique sur les espaces publics	07
3.1 L'agora grecque	07
3-2 Le Forum Romain	08
3-3 L'époque médiévale	09
3.4 L'espace public dans la ville arabo-musulmane	10
3-5 La renaissance	11
3.6 La période classique	12

3.7 L'espace public au XX ^{ème} siècle	13
4. Le rôle des espaces publics	15
4.1 Un lieu de structuration de l'espace urbain	15
4.2 Un lieu de mixité et de cohésion sociale	15
4.3 Un espace de communication et d'information	15
5 Les enjeux de l'espace public	16
5.1 Les enjeux économiques	16
5.2 Les enjeux sociaux et culturels	16
5.3 Les enjeux esthétiques	17
6. Les types des espaces publics	17
6.1 La rue	17
6.2 L'avenue	18
6.3 L'impasse	19
6.4 Le passage	19
6.5 La place publique	20
6.6 Les jardins publics.....	20
6.7 L'esplanade	21
6.8 La promenade publique	22
6.9 Le Square	22
6.10 Le parc urbain	23
Conclusion	23
Chapitre II : L'aménagement de l'espace public	
Introduction	25
1. L'aménagement de l'espace public	25
1.1 Traitement du sol	25
1.1.1 Recommandations techniques	25
1.1.2 Le nivellement et l'évacuation des eaux de surface	26
1.1.2.1 Recommandations techniques	26
1.1.3 Le pavage du sol	27
1.1.3.1 Recommandations techniques	27
1.1.4 Les affleurements et émergences de réseaux	28
1.1.4.1 Recommandations techniques	28

1.2 Les parois verticales de l'espace urbain.....	28
1.2.1 La façade, un élément important de l'esthétique urbaine.....	29
1.2.2 Recommandations	29
1.3 La couverture	30
1.3.1 Recommandations	30
1.4 Le mobilier urbain	30
1.4.1 Les fonctions de mobilier urbain	31
1.4.2 Critère de choix pour une bonne mise en place du mobilier urbain	31
1.4.3 Les types de mobilier urbain	32
1.4.3.1 Le Mobilier urbain pour repos.....	32
1.4.3.2 Mobilier pour l'éclairage public.....	32
1.4.4 Recommandations	33
1.4.5 Le mobilier urbain relatif à l'hygiène	35
1.4.6 Le mobilier de décor	36
1.5 Fontaine publique	37
1.6 Les édicules	37
1.7 L'espace vert	38
1.7.1 Rôles des espaces verts	38
1.8 La signalisation	38
1.8.1 Recommandations	39
2. Exemples d'aménagement des espaces public à travers le monde	39
2.1 Aménagement de la place de la mairie et de la rue St-Epvre	39
2.2 Requalification de la place Emile Drouël	41
2.3 Réappropriation piétonne à Times Square - New York	44
Conclusion.....	44
 Chapitre III : Les espaces publics de la ville de Laghouat	
Introduction	46
1. Présentation de la ville de Laghouat	46
1.1 Aspect Administratif	47
1.2 Potentialité de la ville	47
1.3 L'accessibilité à la wilaya	48
1.4 Structure de la Population	48

1.5 Le relief	48
1.6 La température	48
1.7 Ensoleillement	49
1.8 Les vents	49
1.9 La précipitation	50
1.10 L'humidité	50
2. Évolution de la ville de Laghouat	51
2.1 Naissance du Ksar Laghouat	51
2.2 Aperçu historique sur les espaces publics de la ville de Laghouat	52
2.2.1 L'époque précoloniale	52
2.2.2 L'époque coloniale	55
2.2.3 La période poste coloniale	59
3. Diagnostic de l'état actuel des espaces publics de la ville de Laghouat	63
Conclusion.....	73
Chapitre IV : Analyse du questionnaire	
Introduction	75
1. Analyse du questionnaire	75
1.1 Interprétation des résultats de l'enquête	75
1.1.1 La composition sociale des usagers	75
1.2 Informations sur les espaces publics	77
a) Existence de l'espace public	78
b) Les heures de repos	78
c) L'usage de l'espace public	78
d) L'état des espaces publics	79
e) La satisfaction sur La conception et la planification de l'espace public	79
f) Le rôle des autorités dans l'aménagement et l'entretien des espaces publics.....	80
g) L'existence des associations effective	80
h) Les besoins nécessaires dans l'espace public	81
Conclusion	82
Conclusion générale	84
Bibliographie	86
Les annexes	89

Liste des cartes

Numéro	Titre	Page
01	Situation de la ville de Laghouat	46
02	Les communes de ville de Laghouat	47
03	Les places publiques de la ville de Laghouat à l'époque précoloniale	54
04	Les places publiques de la ville de Laghouat à l'époque coloniale	58
05	Les places publiques de la ville de Laghouat après l'indépendance	62

Liste des figures

Numéro	Titre	Page
01	L'Agora de Millet-Athènes	08
02	Plan et restitution de l'agora hellénistique d'Assos -Athènes	08
03	Les ruines du forum romain ; vue sud-est de la ville et vue nord-ouest	09
04	Vue aérienne de la Piazza Santa.Croce-Florence-Italie	10
05	Type de caniveaux	27
06	Décalage entre les joints au niveau du raccord des 2 surfaces	28
07	Raccord en biais avec élément intermédiaire	28
08	Températures moyenne en 2013	50
09	La vitesse du vent	51
10	précipitation annuelle	51
11	humidité annuelle de la Wilaya de Laghouat	52

Liste des photos

Numéro	Titre	Page
01	Quartier arabe à Tanger - Maroc 1905	11
02	Rue Amrah Maroc 1911	11
03	Nauplie -Grèce en XIV ^{ème} siècle	12
04	Place de la constitution Athènes Grèce 1865	13
05	La place Stalingrad-Paris 1990	14
06	Rue de la Goutte-d'Or Paris-France 2015	18

07	Avenue de Flandre-Paris après réaménagement, entre 1984-1989	18
08	Aménagement de l'impasse du Trésor (Bandes végétalisées et plantation d'arbres) -Paris 2000	19
09	Passage piéton et bornes anti-stationnement (Rue George Eastman) entre 1985-2000	19
10	Place de la République - TVK - Paris - 2013	20
11	Jardin éphémère sur la place de l'hôtel de ville-Paris	21
12	Esplanade du gros caillou Lyon-France	21
13	Bassin de la villette et quai de la Loire après réaménagement-France	22
14	Le square Boursas-Constantine	23
15	Pop up park – Madison square -New York 2013	23
16	Parc communautaire parc Mckellar- Canada 2012	23
17	L'absence d'élément de raccord ne permet pas aux modules des deux calepinages hétérogènes de s'appuyer sur une ligne	27
18	Un raccord avec des éléments modulaires limite les effets de crans et de joints irréguliers	27
19	Rue Diderot Lille-France 2005 : un traitement privilégié des limites visuelle de l'aménagement de surface	28
20	Finitions autour d'éléments ponctuels	28
21	L'image des câbles des réseaux aériens qui partent dans tous les sens affecte profondément l'esthétique urbaine. Rue de Shizuoka-Japon 2010	29
22	L'impact visuel des câbles a été considérablement atténué. Place Marceau Marseille-Paris 2013	29
23	Couverture de passage Brady-Paris France 2009	30
24	Couverture en tiges de roseaux dans un souk à Fès-El Bali-Maroc	30
25	Les bancs	32
26	Robion, 84, agence paysages-Vaucluse-France :Éclairage avec faible pollution lumineuse	33
27	Les mâts solaires	35
28	Lampadaires-extérieurs	35
29	Corbeille de tri sélectif	36
30	Poubelle	36
31	Jardinière en bois	36
32	Fontaine en pierre	37
33	Kiosque en aluminium	37
34	Horloge de rue double-face	37
35	Panneau publicitaire en aluminium	38

36	La Place Péliissier (Place de l'étoile)	55
37	La place Randon	56
38	La place d'Alger	57
39	La place du Barail	57
40	La Place de l'étoile	59
41	La place des oliviers	60
42	La place Ben Salem	60
43	La place porte d'Alger	61
	Diagnostic Place De l'étoile	
44	État de pavage	63
45	Dégradation des façades	63
46	Lampadaire avec poubelle	64
47	La stèle de Chouhada	64
48	Les plantes	64
49	Panneaux Identifiant l'historique De Lieu	64
	La place des oliviers (Rahbet Zitoune)	
50	Le pavage	65
51	Les façades	65
52	Les bancs avec pergola	66
53	Lampadaire	66
54	Kiosque	66
55	Presse d'olivier	66
56	Des bacs à fleur vides	66
57	Des plaques de renseignement	66
	La place Ben Salem	
58	État du pavage	67
59	État des façades	67
60	Lampadaire	67
61	Cabinet téléphonique	68
62	Arbre et arbustes	68
63	Signalisation commerciale	68
64	Source d'eau en Panne	68
	La verdure ouverte	

65	Le pavage	69
66	Les façades	69
67	Les bancs	69
68	Lampadaire	69
69	Les stèles	70
70	L'état des espaces verts	70
71	Panneaux publicitaire	70
72	Fontaine en panne	70
	Jardin Elkods	
73	Pavage en pierre	71
74	Les façades	71
75	Lampadaire avec poubelle	72
76	Les bacs à fleurs	72
77	Une stèle en construction	72
78	L'état des espaces verts	72
79	Panneaux de nomination	73

Liste des graphes

Numéro	Titre	Page
01	Selon le sexe	75
02	Selon la tranche d'age	76
03	Selon niveau d'instruction	76
04	Selon l'occupation	77
05	Origine de population	77
06	L'existence de l'espace public	78
07	Les heures de repos	78
08	L'usage de l'espace public	79
09	L'état des espaces publics	79
10	La satisfaction sur la conception de l'espace public	80
11	Le rôle des autorités dans l'aménagement et l'entretien	80
12	L'existence des associations effectives	81
13	Les besoins nécessaires dans l'espace public	81

Chapitre introductif

1. Introduction générale :

Les villes du monde d'aujourd'hui deviennent plus grandes et densément peuplées, considérant que la ville est l'endroit préféré de la majorité des gens en raison de ses fonctions urbaines.

Le développement technologique, la connaissance industrielle et économique, les médias, la communication et les autres moyens modernes ont un grand impact sur le changement de la structure urbaine des villes, ce qui est clairement apparu dans le cadre bâti (logement, équipement), et le cadre non bâti (espaces publics ...). Ces derniers sont considérés comme des lieux privilégiés pour se rencontrer entre les habitants et le divertissement et l'échange de relations sociales et de consolidation. Pour cela l'aménagement de ces espaces et leur gestion perpétuel et leur maintenance est considéré comme la meilleure preuve du développement et de la culture de ses utilisateurs.

Une simple observation des grandes villes mondiales nous amène à constater l'importance qui est donnée à l'espace public, c'est pour cela que la bonne étude et le bon aménagement de l'espace public contribuent à l'épanouissement de l'homme et de la ville.

Les espaces publics ont joué un rôle vital dans la vie citadine des peuples, ils ont créé à leur tour les liens sociaux dans la ville.

La ville de Laghouat est l'une des villes d'Algérie qui souffre du manque d'espaces publics, si elles existent, il manque de l'aménagement et de conception en fonction des besoins des utilisateurs, en outre si on laisse ces espaces publics spontanément et sans les repenser et les réintégrer dans le tissu urbain conduira inévitablement à l'émergence de comportements sociaux négatifs, ainsi que les phénomènes éducatifs et sanitaires. Par conséquent, notre étude dans cette étude sera sur la ville de Laghouat pour connaître la réalité des espaces publics et les raisons qui ont conduit à sa détérioration.

2. Problématique :

La ville aujourd'hui, bien qu'elle attire la majorité des gens en raison de ses qualifications et de ses gains, souffre de nombreux problèmes, notamment ceux liés à la vie des citoyens en matière de confort et de loisirs, et ce qui nous intéresse est le problème de l'aménagement des espaces publics.

Le développement extrêmement rapide des villes va engendrer une évolution de ses composantes comme l'espace public qui à son tour, connaît une évolution importante à travers le temps. Cet évolution permanente nécessite de prendre en considération le changement de la composition urbaine qui doit être développé sans cesse avec l'expansion de la ville.

En effet, l'aménagement et de la conception n'est pas la seule cause de la détérioration de ces espaces publics, mais le changement de la vie sociale et la séparation des liens sociaux et de la cohésion sociale ont un impact sur le changement de l'état de ces espaces. Aussi nous n'oublions pas non plus le rôle joué par l'implication du citoyen dans la création et la planification des espaces publics auxquels il appartient.

La ville de Laghouat, comme d'autres villes algériennes, a connu une expansion urbaine importante du fait de la croissance démographique rapide. Cette croissance rapide a engendré des espaces publics dont la majorité sans destination.

Cette étude montre les raisons de la dégradation de ces espaces publics en répondant à la question suivante :

Quelles sont les raisons de la détérioration des espaces publics et comment peuvent-elles être réaménager pour remplir la fonction pour laquelle elles ont été établies ?

3. Hypothèse :

Afin de bien mener cette étude, il est indispensable de formuler une hypothèse qui constitue le début de cette recherche.

Le problème de l'aménagement de l'espace public est dû à la façon d'aménager, à la mauvaise gestion et au suivi.

4. Objectif de l'étude :

Suite à l'hypothèse formulée auparavant, nous avons fixé des objectifs à atteindre dans le cadre de cette étude comme suit :

-) Comprendre le rôle et la réalité des espaces publics de la ville de Laghouat.
-) Trouver des solutions et des suggestions pour aborder ces endroits.
-) Atteindre à un aménagement acceptable combinant différentes catégories de citoyens.

5. Motivation de choix du thème :

Le choix du thème de cette recherche est dû à :

- L'importance de ces sujets pour les habitants de la ville, car ces espaces publics sont le seul débouché pour eux.
- La tendance personnelle de ces sujets.

Donc nous avons dû faire la lumière, en essayant de découvrir pourquoi ces espaces se détérioraient et comment les traiter et revenir à leur fonction de base.

6. Méthodologie de travail et outils utilisés :

6.1 Méthodologie de travail :

L'approche est la meilleure méthode choisie par le chercheur pour étudier un sujet afin d'atteindre des résultats généraux ou de découvrir un fait inconnu ou de prouver la véracité d'un fait connu.

Après avoir déterminé la problématique présentées et la formulation de l'hypothèse, nous avons trouvé que l'approche qui correspond à la nature du sujet de notre étude est la méthode descriptive analytique qui permet au chercheur de décrire précisément le phénomène et son diagnostic dans la réalité et la détection de ses aspects.

6.2 Techniques utilisés :

Sources Principales :

-) **L'observation** : Pour la description et le diagnostic des espaces publics par la prise des photos pour mieux comprendre la zone d'étude.
-) **Le questionnaire** : relatif au côté socio-spatial, nous avons préféré choisir le formulaire d'auto-enquête en distribuant les questions sur l'échantillon sélectionné, de sorte que nous avons adopté des questions fermées.
-) **L'entrevue** : relatif aussi au côté socio spatiale, on a l'utilisé avec les services concernés de la gestion de l'espace public dans la ville de Laghouat.

Sources secondaires :

La lecture des rapports, les documentations et les thèses relatives au thème de recherche, en outre les photos et le réseau internet.

7. La structure de travail :

Notre recherche comprend quatre chapitres, montrés dans le tableau ci-dessous.



Chapitre I :
Espaces publics notions
et concepts

Introduction :

Ce chapitre, traitera la définition du concept **espaces publics**, nous allons essayer de fournir quelques définitions des spécialistes pour mieux les comprendre. Ensuite, nous donnerons un aperçu historique sur les changements des espaces publics dans l'histoire de l'évolution des villes, ses rôles, ses enjeux. Enfin, nous essayerons de comprendre les types des lieux publics puisqu' ils aident de choisir le type d'aménagement adéquate.

1. Définition du concept espaces publics :

Selon Philip Panerai « L'espace public comprend l'ensemble des voies : rues et ruelles, boulevards et avenues, parvis et places, promenades et esplanades, quais et ponts mais aussi rivières et canaux, berges et plages. Cet ensemble s'organise en réseau afin de permettre la distribution et la circulation ».

Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement considère, « l'espace public comme la partie non bâtie affectée à des usages publics, formé par une propriété et par une affectation d'usage. »¹

Larousse définit l'espace public comme étant « une surface, un volume, une étendue affectée à un usage public. »²

« L'espace public est, en effet, le premier des biens publics, qu'on le conçoive comme visibilité mutuelle, espace de rencontre ou mise à disposition de chacun d'une intention. Comme tout bien public, c'est une co-production et le sens commun qu'il est réputé pouvoir construire ou consolider demande à être analysé de manière immanente et sur les lieux d'action. »³

« Les espaces collectifs urbains, appelés encore espaces publics ou espaces extérieurs, sont constitués par l'ensemble des lieux ouverts à tous. Ils sont généralement sous la responsabilité des collectivités publiques ou parfois de droit privé. Ils sont le plus souvent en plein air, mais peuvent être partiellement ou totalement couverts. »⁴

2. Caractéristiques de l'espace public :

¹ Pierre Merlin & Françoise Choay « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », Paris, PUF, 1988, p 273

² Grand dictionnaire Larousse, Paris, 1983, p 3887

³ Joseph (I): l'espace public comme lieu de l'action, les annales de la recherche urbaine, n°57-58, p 212

⁴ Sablet De Michel :Des espaces urbains agréables à vivre,places, rues, squares et jardins, Ed du Moniteur 1988 p 13

2.1 Formes de l'espace public :

L'espace public est multiple par sa forme. Il est placé ou esplanade, rue, boulevard ou avenue, mais aussi voie périurbaine ou voie rapide. Il prend la forme de parking, zone industrielle, de centre commercial ou de grand ensemble.

Il peut être square, jardin, grand parc urbain ou bord de rivière, mais peut prendre aussi les formes les plus simples ou les plus saugrenues telles que talus planté, délaissé végétalisé, îlot directionnel, îlot central de giratoire, terre-plein...

2.2 Fonctions et usages des espaces publics :

L'espace public a des usages différents, il est à la fois un espace où l'on pratique des fonctionnalités de la ville (circulation, déplacements...), et un lieu de pratique des relations sociales : services, commerce, détente, loisir, rencontre...

L'espace public n'est donc pas seulement un lieu physique mais aussi un lieu d'échanges et de pratiques sociales. Vraiment est un espace commun pour toutes les catégories de la société.

3. Aperçue historique sur les espaces publics :

3.1 L'agora grecque :

L'agora était délimitée par des bornes, et le commerce était fait par des règles strictes.

« D'abord lieu saint où se déroulent les cérémonies religieuses de la cité, puis théâtre de la vie politique, enfin investi par la vie économique, sa morphologie reflète l'histoire de la police et ses institutions »⁵

L'agora regroupe les fonctions de base de la ville grecque, c'était le cœur de la ville, lieu d'échange politique. « C'est le lieu de la délibération et de la gouvernance »⁶

C'était aussi un lieu d'échanges commerciaux, de marché, de ventes ambulantes ou permanentes.

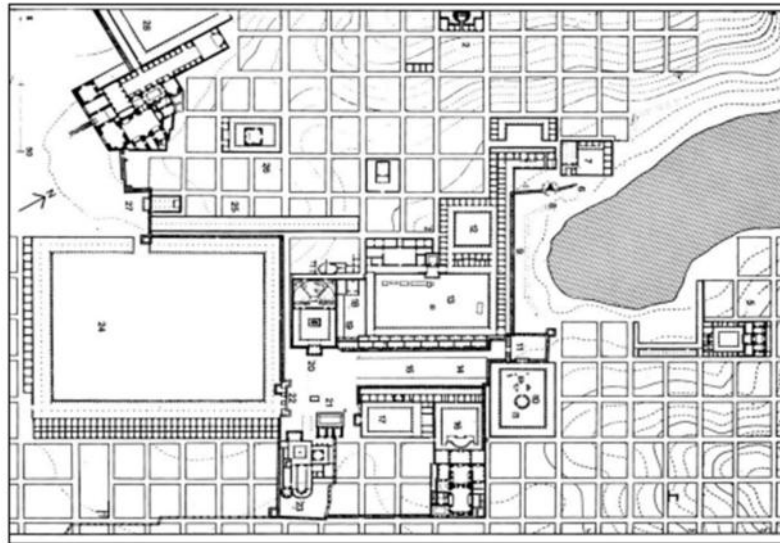
C'était enfin un lieu de transmissions de nouvelles, d'échanges culturels, et de festivités.

(Voir Figure n° 01-02).

⁵ Merlin (P) et Choay (F) : Dictionnaire de l'urbanisme, Ed PUF, Paris 1988, p 18

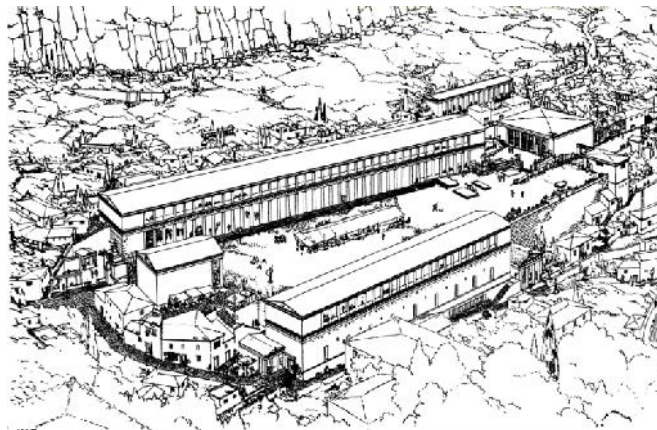
⁶ Voisin (B), Toussaint (J-Y) et Zimmermann (M): user, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Ed PPUR, Lausanne 2001, p 36.

Figure n° 01 : L'Agora de Millet-Athènes



Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition Parenthèses 1994, p 70

Figure n° 02 : Plan et restitution de l'agora hellénistique d'Assos-Athènes



Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p 83

3-2 Le Forum Romain :

La notion de forum, véhicule les mêmes images que l'agora. À Rome les forums formaient déjà une sorte de réseau de places plus au moins spécialisées et complémentaires.

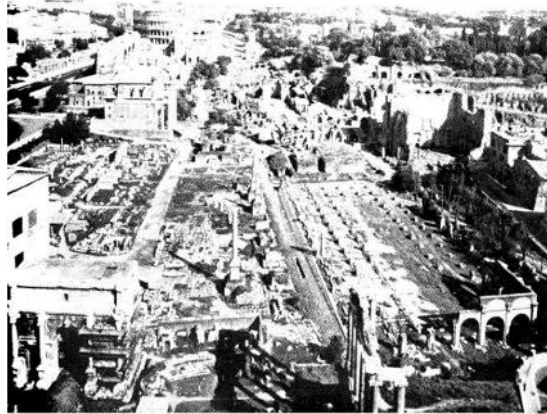
« ...la Rome des empereurs est la ville ludique par excellence, la ville du pain gratuit et des jeux perpétuels»⁷

« Le forum n'a à l'origine, aucune structure architecturale : c'est simplement une place recouverte de dalles délimitée par les rues du centre urbain, autour duquel se regroupent les

⁷ Voisin (B), user, observer, programmer et fabriquer l'espace public. Op.cit, p 37.

édifices religieux et des boutiques »⁸ (Voir figure n° 03)

Figure n° 03 : Les ruines du forum romain ; vue sud-est de la ville et vue nord-ouest



Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p 97

3-3 L'époque médiévale :

« L'organisation morphologique de la ville du moyen âge n'était soumise à aucune règle »⁹
L'espace urbain se développait spontanément autour du parvis (place ou espace libre, qui s'étend devant l'entrée principale d'une église), des marchés et des églises.

L'habitat à cette époque y était dense, les rues étroites, les jardins publics sont inconnus jusqu'au XIII^{ème} siècle.

Les lieux de promenade sont souvent les cimetières qui sont assez près des édifices religieux.

Les places servaient surtout pour les rassemblements, elles sont souvent à l'écart des grands axes de circulation.

Les édifices religieux tels que la cathédrale et l'église jouent un rôle crucial à cette période où ils assurent différentes activités. « L'église médiévale n'était pas seulement un lieu de culte, mais l'édifice privilégié de la vie communautaire. On y disposait le trésor de la communauté. Les associations de métiers s'y réunissaient. Spectacles et banquets s'y déroulaient. Les cathédrales et églises tenaient à la fois le rôle du forum et de l'amphithéâtre dans le monde antique »¹⁰

Les places des principaux édifices de cette période comme l'hôtel de ville et l'église étaient rarement des espaces surdimensionnés, et servent surtout pour les rassemblements.

⁸ Muret, J-P « Les espaces urbains ; concevoir, réaliser, gérer », Ed Moniteur, Paris, 1987, p 25

⁹ Ministère de l'équipement et du logement, Espaces publics, Ed. Documentation française, Paris 1992, p 24

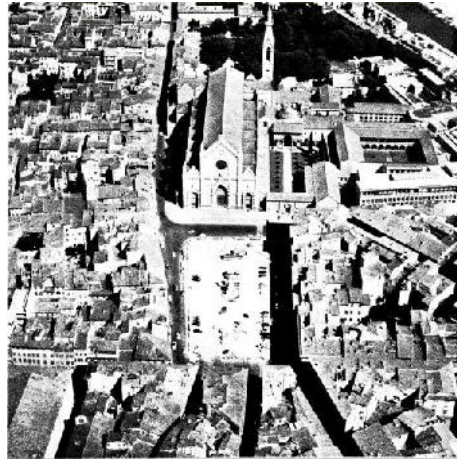
¹⁰ Ragon, M. cité par : Toussaint J-Y & Zimmermann, M., (2001), « User, observer, programmer et fabriquer l'espace public », Ed Presses Polytechniques et Universitaires, Lausanne, p 3

La place du marché devient un espace central après avoir occupé des lieux frontaliers aux portes de la ville. La place du marché constitue le cœur actif de la ville où la vie commerciale est mise en scène. « L'essor économique favorise l'urbanisation et l'émergence de ville neuves ou villes militaires qui s'organisent autour de la place du marché »¹¹

Les rues de la période médiévale étaient étroites et sinueuses, sans tracé géométrique. Les paysages urbains présentés, offraient une variété de vues et de perspectives inattendues.

Les rues «se caractérisaient par un joyeux désordre et une extraordinaire variété de formes...»¹²
(Voir figure n° 04)

Figure n° 4 : Vue aérienne de la Piazza Santa.Croce-Florence-Italie



Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p 176

3.4 L'espace public dans la ville arabo-musulmane :

La ville arabo musulmane s'est planifiée à base de l'islam.

« Dans la ville traditionnelle musulmane, l'organisation hiérarchisée dans la ville musulmane, se manifeste à travers l'espace public entre autre l'espace-rue qui assure la séparation graduelle, allant du public au domaine le plus privé, ces espaces sont insérés dans un système d'organisation généralement radio – concentrique, fondé sur la séparation entre la fonction commerciale et culturelle qui occupe souvent le centre. Le tracé des voies sinueuses et la forme urbaine de ces tissus traditionnel sont un indice que ces villes ont évolué lentement. La place, occupe une portion spatiale minimale exigée par l'existence d'un tel équipement comme mosquée ou marché quotidien où se côtoient les gens. La place du marché ou souk généralement se localise à la périphérie de la ville, l'exemple de la place de la ville de Ghardaïa est le plus

¹¹ Voisin (B). Op.cit, p 39

¹² Sablet De (M) : des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins. Op.cit, p 22

explicite, où s'exercent plusieurs pratiques spatiales comme l'étalage de commerce multiples et des pratiques sociales, tel que rencontre, flânerie, et festivités occasionnelles. »¹³

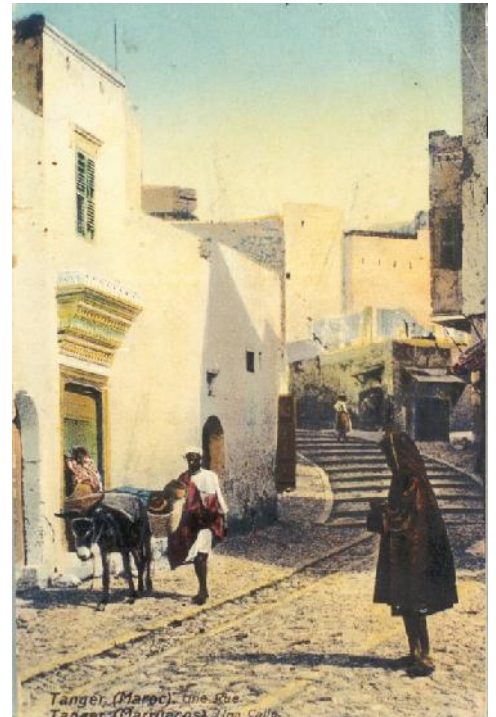
(Voir photon n° 01-02)

Photo n° 01 : Quartier Arabe à Tanger-Maroc 1905



Source : <http://kasbah.canalblog.com>

Photo n° 02 : Rue Amrah -Maroc 1911



Source : <http://kasbah.canalblog.com>

3-5 La renaissance :

C'est aux environs du XIV^{ème} et XV^{ème} siècles qu'on verra « apparaître un mouvement de renaissance intellectuelle et artistique »¹⁴, et une nouvelle manière de concevoir l'architecture. Les villes italiennes de cette époque en témoignent avec les travaux de nombreux architectes dont Brunellechi et Alberti.

La ville médiévale était caractérisée par les manifestations de la vie quotidiennes, tandis que la renaissance se distingue par les manifestations d'apparat.

De nouvelles transformations vont toucher le tissu urbain hérité du moyen âge pour mettre la ville en scène. L'une des pièces maîtresses de ce renouvellement est l'idée de projet. L'œuvre

¹³ Hadji Abdelkader, Khalfallah Boudjema. L'espace public, comme lieu de référence historique : cas de la place des martyrs dans le quartier Argoub ville de M'sila, Sciences & Technologie D - N°43, Juin 2016, Faculté Sciences d'Architecture, Université Constantine 3, p 18

¹⁴ Voisin (B), user, observer, programmer et fabriquer l'espace public. Op.cit, p 39.

se programme ; la structure, la technique de construction, l'environnement, etc., sont autant de paramètres pensées au départ, dans la complémentarité.

« Le projet transforme l'appréhension technique et architecturale de la ville ; il met la ville en perspective. »¹⁵

Cette période est caractérisée par le changements de la planification urbaine qui est devenu plus un art urbain que de la planification. Régularité architecturale, alignement des façades, rythme des pleins et vides, etc.

« La Renaissance apporte des changements considérables dans la manière de traiter les espaces publics »¹⁶. En effet, les places publiques sont équipées de nombreux éléments: colonnes, fontaines ... suivant un ordre visuel précis, et les avenues sont devenues larges et régulières. (Voir photon n° 03)

Photo n °03 : Nauplie -Grèce en XIV^{ème} siècle



Source : <http://etudesbalkaniques.revues.org/227>

3.6 La période classique :

Cette phase a été caractérisée par l'apparition de l'art architecturale, où ils se sont intéressés à l'organisation de la ville où ils ont étendu les routes et les passages piétons pour les deux hommes.

Les jardins dans cette époque sont les nouveaux lieux privilégiés, ils deviennent des lieux de sociabilité « les jardins trouveront leur prolongement dans la multiplication des mails plantées

¹⁵ Idem, p 40

¹⁶ Bertrand (M-J), Listowski (H) : les places dans la ville, Ed Dunod, Paris 1984, p 2.

et des promenades dans les villes du XVII^{ème} siècle »¹⁷

Dans cette ère, les places publiques manifestent le règne et la puissance militaire du Roi, les places de la ville classique sont devenues « des espaces de représentation centrés sur la statue royale ou princière »¹⁸

Ces espaces conçus comme un espace fermé sur lui-même qui s'ouvre sur de grandes avenues. elles deviennent des espaces de la vie quotidienne ou différentes activités s'y déroulent.

(Voir photon n° 04)

Photo n °04 : place de la constitution Athènes-Grèce 1865



Source : <http://etudesbalkaniques.revues.org/227>

3.7 L'espace public au XX^{ème} siècle :

Le quatrième congrès international de l'architecture moderne CIAM en 1933, a établi la charte d'Athènes fut le document le plus marquant de ce début de siècle. Cette charte, qui avait pour thème la ville fonctionnelle, était dominée par les idées sur l'urbanisme de Le Corbusier.

« Le soleil, la verdure et l'espace sont les trois matériaux de l'urbanisme ..., les clefs de l'urbanisme sont les quatre fonctions : habiter, travailler, se recréer, circuler ..., les plans leurs

¹⁷ Voisin (B). Op.cit p 39

¹⁸ Idem

détermineront la structure de chacun des secteurs attribués aux quatre fonctions-clefs et fixeront emplacements respectifs dans l'ensemble. Les fonctions-clefs auront leur autonomie»¹⁹

« Ce modèle urbain du CIAM a pour objectif d'adapter la ville aux exigences de la modernité, à la suite de l'industrialisation et des avancées technologiques des premières décennies du XX^{ème} siècle. Le modèle a été formulé en opposition totale aux points de vue habituellement adoptés par l'urbanisme à l'époque. La ville fonctionnelle est l'objectif de ce modèle. Les quatre grands domaines d'activités humaines (habiter, travailler, circuler et se récréer) s'expriment dans des zones distinctes à l'intérieur de la ville ; celles-ci sont aménagées d'une façon efficace et efficiente en utilisant les technologies les plus modernes disponibles pour la construction. »²⁰

De nombreux espaces verts pour différents groupes d'âge ont été réalisés dans de nouveaux projets d'habitation censés répondre aux besoins de la population.

En revanche, ces espaces ne répondent pas aux souhaits de la population et ne sont pas à la mesure des pratiques quotidiennes de la population en raison de l'absence d'une réelle volonté de réflexion sur la vraie vie collective des citoyens.

La fin de ce siècle a été caractérisée par la croissance de la composante sociale où l'on trouve l'implication de diverses disciplines dans l'élaboration des projets urbains pour que ces projets soient proches les aspirations de citoyens. (Voir photo n° 05)

Photo n° 05 : la place Stalingrad-Paris 1990



Source : Mehand Méziani, l'espace public Parisien au XXI^{ème} siècle, Versailles, mai 2011, p 4

¹⁹ Le Corbusier in Foura (M) : histoire critique de l'architecture, évolutions et transformations en architecture pendant les 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} siècle, Ed OPU (2003), p 189

²⁰ <https://journals.openedition.org/echogeo/14634#tocto1n2>

4. Le rôle des espaces publics :

4.1 Un lieu de structuration de l'espace urbain :

« L'espace public doit permettre de recoudre un tissu urbain fragmenté, de réunir des espaces hétérogènes, de rétablir une certaine continuité dans la trame urbaine.»²¹

Les espaces publics ont un rôle à jouer dans la cohésion des groupes communautaires par la répartition équitable de ces espaces dans le tissu urbain et contribuent ainsi à son organisation et à son rééquilibrage.

4.2 Un lieu de mixité et de cohésion sociale :

« L'espace public sous toutes ses formes est crucial pour l'intégration et la cohésion sociale »²²

« Aujourd'hui l'espace public se retrouve au cœur d'un enjeu sociale majeur qui a pour nom la fragmentation des sociétés contemporaine. On s'interroge sur leur cohésion, sur les modèles d'intégration qui pourraient permettre de faire vivre ensemble une diversité culturelle croissante »²³

C'est un espace de mixité sociale et du fait qu'il est créé pour les habitants il doit assurer l'interaction sociale. Un lieu de repos de détente de plaisir et aussi de travail.

L'espace public est un espace de mixité sociale, mais aussi d'usage où chacun a le droit de mener l'activité qu'il désire de pratiquer. Cette mixité est généralement affaiblie lorsqu'on s'éloigne des centres urbains du fait de l'affaiblissement de la densité de population.

4.3 Un espace de communication et d'information :

Un lieu où se déroulent des activités et des échanges commerciaux, et o ù se tissent les relations et les échanges sociaux, donc l'espace public est un espace de communication par excellence.

Dans les villes traditionnelles arabes, ces places étaient utilisées dans le but de signaler et d'informer les gens des nouvelles et des évènements quotidiens à travers des personnes spécifiques.

²¹ François Tomas, espaces publics, architecture et urbanité, éd : PU Saint Etienne 2002, p 29

²²Bassand (M), Compagnon (A), Joye (D), Stein (V): Vivre et créer l'espace public. 2ème éd. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires Romandes.Lausane 2001, p 09

²³ François Tomas. Op.cit, p 29

Les enjeux de l'espace public :²⁴

5.1 Les enjeux économiques :

Pour les collectivités locales chargées de l'entretien et de la gestion des espaces publics, les dépenses nécessaires à cet effet constituent un enjeu économique important.

D'autant plus que dans ce genre d'opérations, les collectivités locales sont appelées à impliquer différents partenaires, qui vont des maîtres d'œuvres, aux maîtres d'ouvrages, aux citoyens.

Il est autant nécessaire en effet, pour une collectivité de savoir gérer ses espaces publics que de savoir comment bien les concevoir et les réaliser.

Il s'agit d'assurer au cours du temps et à long terme, le suivi et la gestion des matériaux et des équipements mis en place, de dialoguer avec les différents intervenants, d'impliquer positivement les citoyens, et ce dans le but de garantir la pérennité des espaces publics.

Il s'agit, tout d'abord, pour la collectivité de répondre aux besoins des différents usagers, qui sont en évolution permanente et de permettre une adaptation adéquate du lieu tout en respectant les autres usages.

5.2 Les enjeux sociaux et culturels :

À travers la création des effets d'entraînement par la rénovation de façades, l'installation de commerces et de services, l'entretien des espaces verts, l'écoute des habitants, l'installation d'aménagement répondant à leurs besoins, les espaces publics contribuent à améliorer leur cadre de vie.

Comme ces derniers articulent les différents quartiers entre eux et relient par là même occasion, les différents groupes sociaux qui habitent la ville, ils contribuent à tisser des liens entre les quartiers en favorisant les échanges, qui pourraient à leur tour permettre une prise de conscience, voire une mobilisation transitive.

Au-delà de ces usages, les espaces publics sont des lieux porteurs de valeurs de représentation et de symboles que les diverses pratiques sociales leur ont attribuées ; ce sont ces valeurs qui forgent l'identité des lieux. Mettre en valeur cette identité et favoriser les

²⁴ Kribeche youcef- Ali Jennie Fatima- Zohra, pour une revalorisation de l'espace public traditionnel, cas la vieille ville de Constantine, mémoire de magister en architecture et urbanisme. Université Mentouri Constantine, 2010, p 20

repérages historiques dans la ville sont des enjeux que toute revalorisation de l'espace public doit intégrer.

5.3 Les enjeux esthétiques :

La qualité des espaces publics contribue fortement à l'embellissement de la ville, puisque ce dernier intervient sur les ambiances, les repères, les perspectives, les couleurs, les matériaux, les enseignes... Il permet de rendre la ville plus belle, plus attractive, plus habitable.

6. Les types des espaces publics :

L'espace public comporte des espaces minéraux (rues, places, boulevards, avenues, passages couverts) ; des espaces verts (parcs, jardins publics, squares, cimetières), et des lieux bâtis comme les centres commerciaux, les gares... etc.

Selon (Merlin P et F. Choay, 2000) « Par extension, de nombreux urbanistes considèrent au titre de l'espace public des lieux bâtis : gares, centres commerciaux, moyens de transports en commun et équipements collectifs ».

6.1 La rue :

Selon le dictionnaire Larousse « Voie de circulation routière aménagée à l'intérieur d'une agglomération, habituellement bordée de maisons, d'immeubles, de propriétés closes.

Ensemble des habitants, des commerçants, des maisons qui bordent une telle voie de circulation. »

Selon le Robert « voie d'importance moyenne, bordée de maisons dans une agglomération. »²⁵

Selon (Merlin.P et Choay.F, 2000) la rue est un « élément essentiel de toute les cultures urbaines, depuis l'antiquité, elle y joue des rôles différents ».

La rue est l'une des éléments structurants de la morphologie de la ville, Elle est par excellence le lieu où s'écoulent les flux de la ville, elle adopte les fondements de la vie sociale, et compose un lieu où se déroulent les activités humaines et ou transitent par des réseaux qui tissent la ville. (Voir photo n° 06)

²⁵ Martyn Back et Silke Zimmermann, dictionnaire le Robert, Paris 2005, p 381

Photon n°06 : Rue de la Goutte-d'Or Paris-France 2015



Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Rue_de_la_Goutte_d%27Or#/media/File:P1330251_Paris_XVIII_rue_de_la_Goutte_or_rwk.jpg

6.2 L'avenue :

Selon le Robert « allée plantée d'arbres menant à une habitation »²⁶

L'avenue participe d'une origine différente rectiligne et continue, établie généralement d'une façon radiale par rapport au centre de l'agglomération.

Selon Merlin.P, Choay.F « Une création de l'âge classique (Versailles par exemple) qui accueille la circulation des carrosses, les défilés militaires, les fêtes urbaines... »²⁷

(Voir photo n° 07)

Photo n°07 : Avenue de Flandre-Paris après réaménagement, entre 1984-1989



Source : Mehand Méziani, l'espace public Parisien au XXIème siècle, Versailles, mai 2011, p 3

²⁶ Martyn Back et Silke Zimmermann, Op cit, p 33

²⁷ Merlin (P) et Choay (F). Op.cit, p 24.

6.3 L'impasse :

« C'est une voie avec un seul issue, souvent utilisée dans les lotissements résidentiels à partir de milieu de XXème siècle, dans le but de séparer le trafic local et les piétons du trafic de transit »²⁸. (Voir photo n° 08).

Photo n°08 : Aménagement de l'impasse du Trésor (Bandes végétalisées et plantation d'arbres) -Paris 2000



Source : Mehand Méziani, l'espace public Parisien au XXIème siècle, Versailles, mai 2011, p 8

6.4 Le passage :

Du latin "passus " qui signifié l'action de traverser un espace. C'est un chemin par lequel il est nécessaire de passer pour aller d'un point à un autre.

Selon le robert : « petite voie pour les piétons qui unit deux artères »²⁹. (Voir photo n° 09)

Photo n°09 : passage piéton et bornes anti-stationnement (Rue George Eastman) entre 1985-2000



Source : Mehand Méziani, l'espace public Parisien au XXIème siècle, Versailles, mai 2011, p 6

²⁸ Gauthiez Bernard, espace urbain ; vocabulaire et morphologie, édition de patrimoine, Paris 2003, p 153

²⁹ Martyn Back et Silke Zimmermann. Op cit, p 307

6.5 La place publique :

La place publique est un espace public, non bâti, desservi par des voies, entouré généralement par des bâtiments, affecté aux piétons ou/et aux véhicules.

C'est un lieu ouvert et accessible à tous, indépendamment de la position sociale ou de l'origine des individus. Elle prend plusieurs formes et différentes dimensions.

La place dans le dictionnaire expressions arabes trouve son équivalent « Rahba » désigne un terrain étendu devant le campement de tentes, là où les visiteurs étrangers sont accueillis.

Le « Mrah » désigne le campement des caravanes abritant les chameaux. Espace pour marquer une pause, se détendre et se reposer. (Voir photo n° 10).

Photo n°10 : Place de la République - TVK - Paris - 2013



Source : a'urba Les espaces publics à vivre - Etude prospective, Bordeaux métropole Aquitaine, Août 2014, p 42

6.6 Les jardins publics :

« Espace vert généralement enclos, accessible au public, et pouvant être agrémenté d'édicules et d'installations diverses : aires de jeux, buvette, roseraie...etc »³⁰.

Selon (Merlin.P et Choay.F, 2000) le jardin public est un : « espace vert urbain, enclos, à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel ». Et la notion du jardin public ne prend son sens contemporain qu'au XIXème siècle. (Voir photo n° 11).

³⁰ Gauthiez Bernard. Op cit, p 181

Photon n°11 : Jardin éphémère sur la place de l'Hôtel de Ville-Paris



Source : Mehand Méziani, l'espace public Parisien au XXIème siècle, Versailles, mai 2011, p 5

6.7 L'esplanade : « grande place dégagée et aplanie, parfois aménagée sur une hauteur. »³¹

Selon le Robert : « Un terrain aménagé devant un édifice, une maison, pour en dégager les abords. C'est un terrain aménagé sur une hauteur, d'où l'on peut découvrir les environs ».

Selon (Merlin.P, Choay .F, 2000) « Terme de fortification désignant le terre-plein qui s'étend du glacis d'une citadelle aux premières maisons d'une ville. Par extension : vaste place dégagée devant un édifice, ou aménagée sur une hauteur ». (Voir photo n° 12)

Photo n°12 : esplanade du gros caillou-Lyon-France



Source : <http://www.gautierconquet.fr/fr/projet/amenagement-de-l-esplanade-du-gros-caillou/>

³¹ Gauthiez Bernard. Op cit, p 139

6.8 La promenade publique :

« Un espace public parfois planté de quinconces, d'accès restreint aux véhicules, aménagé en vue de l'agrément et de la détente par la déambulation et les rencontres sociales. »³²

(Voir photo n° 13)

Photo n°13 : Bassin de la Villette et quai de la Loire après réaménagement-France



Source : Mehand Méziani, l'espace public Parisien au XXIème siècle, Versailles, mai 2011, p 5

6.9 Le Square :

« Mot anglais signifiant carré, petite place comprenant jardin public central ; l'espace ouvert à la circulation des véhicules y est réduit aux voies qui entourent le jardin public. »³³

Selon le robert : « esqarre (équerre), signifie petit jardin public, généralement entouré d'une grille et aménagé au milieu d'une place »

Selon (Merlin.P, Choay .F, 2000) « c'est un jardin public formé au centre d'une place bordée de façades, contournée par les circulations » (Voir photo n° 14- 15)

³² Gauthiez Bernard. Op.cit, p 140

³³ Gauthiez Bernard. Op.cit., p 183

**Photo n°14: Le square Boursas-Constantine
-Algérie 2009**



Source : N. Benhassine Touam -B. Labii, les squares de constantine; image(s) et pratique Sciences & Technologie D – N°29, Juin 2009, p 26

**Photo n°15: POP UP PARK - Madison
Square -New York 2013**



Source : a'urba Les espaces publics à vivre - Etude prospective, Bordeaux métropole Aquitaine, Août 2014, p 56

6.10 Le parc urbain :

À l'origine le mot parc désigne un enclos destiné aux bêtes sauvages. « C'est un jardin public largement planté d'arbre et généralement de grandes dimensions. »³⁴

Selon (Merlin.P, Choay. F, 2000) « Est également un espace vert public essentiellement planté, mais de grande dimensions ». (Voir photo n° 16)

Photo n°16: parc communautaire Parc McKellar-Canada 2012



Source : manuel d'aménagement des parcs et sentiers, Ottawa, Mars 2012, p 38

Conclusion :

En effet, les lieux publics jouent un rôle crucial dans la communication et l'interdépendance des groupes sociaux. Ce n'est plus seulement un lieu de transit ou de commerce, mais un lieu privilégié de rencontre et d'échange social, il vaut mieux le préserver et lui donner sa part d'intérêt et le promouvoir au mieux.

³⁴ Gauthiez Bernard; Op.cit., p 180

Chapitre II :

L'aménagement de l'espace public

Introduction :

Dans ce chapitre, on va discuter sur les techniques d'aménagement des espaces publics avec quelques exemples illustratifs pour créer une expertise et des connaissances scientifiques aidant les gestionnaires de la ville à créer des espaces publics respectueux des normes techniques reconnues.

1. L'aménagement de l'espace public :

« Aménagement d'un espace libre public conçu comme un atout, portant sur l'ensemble de ce qui le constitue : traitement du sol, mobilier urbain, édicule, cadre architectural, mise en lumière, vert. »³⁵

1.1 Traitement du sol ³⁶ :

Le choix des matériaux de sol constitue un élément de projet à part entière : esthétique, technique, confort d'usage sont autant de critères à prendre en considération lors de la conception d'un aménagement.

Le revêtement de sol participe beaucoup à l'ambiance d'un lieu, que l'aménagement s'inscrive dans la modernité ou dans la tradition, il confère à l'espace son caractère.

1.1.1 Recommandations techniques ³⁷ :

- Pour éviter « l'effet catalogue », il y a lieu de composer avec une gamme réduite de matériaux. L'accumulation de matériaux et la multiplication des couleurs et des formes peuvent perturber la manière d'appréhender un espace.
- Veiller aux qualités de texture, d'adhérence, de planéité, ainsi qu'aux performances des matériaux : leur adaptation aux conditions de circulation, aux exigences climatiques, etc.
- Soigner la gestion des matériaux pour garantir la qualité lors de l'exécution et la bonne tenue au fil du temps.
- Prendre en compte l'entretien des matériaux : résistance aux salissures, facilité de nettoyage, réparabilité, etc.

³⁵ Gauthiez Bernard, espace public ; vocabulaire et morphologie, Paris 2003, p 145

³⁶ CAUE des Vosges, Aménager les espaces publics dans les Vosges, février 2012, p 8

³⁷ Kamal Raftani, Omar Hassouni, Conception et aménagement des espaces publics et circuits touristiques dans les Médinas, Coopération Municipale -Gouvernance locale et participative au Maghreb, février 2017, p 32

- Préférer des matériaux bruts, pérennes et durables tels que la pierre naturelle. Ces matériaux qui présentent une certaine noblesse sont à privilégier aux abords des bâtiments publics, des monuments, des portes historiques, etc.

1.1.2 Le nivellement et l'évacuation des eaux de surface :

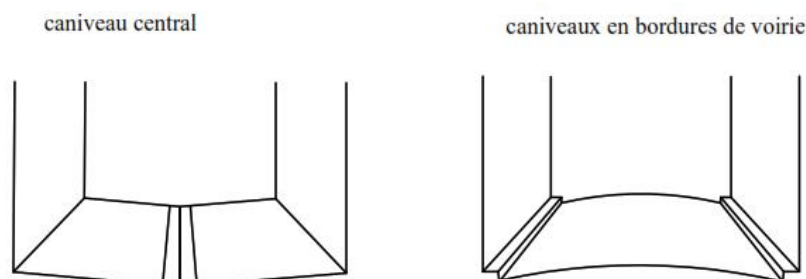
Le nivellement du sol est effectué en accord avec la nature topographique des espaces publics il contribue à l'évacuation des eaux de surface, assurant la sécurité des mouvements de personnes et maîtriser la qualité visuelle des espaces aménagés.

« Cette mesure consiste à réduire la pente minimale habituelle du terrain, qui est de 2% Pour garantir l'efficacité du drainage des fondations, on recommande de maintenir une pente d'au moins 2 % à une distance comprise entre deux et quatre mètres du bâtiment. Au-delà de cette distance, la pente peut être nivelée à 0,5 %, de manière à favoriser la rétention de l'eau dans les dépressions du sol et l'infiltration naturelle. »³⁸

1.1.2.1 Recommandations techniques ³⁹:

- Tenir compte des contraintes du site et suivre les mouvements du terrain pour éviter le nivellement.
- Reprendre le nivellement sur un périmètre plus large pour assurer une insertion de qualité.
- Choisir des matériaux qui répondent aux contraintes de glissance.
- Pentes et contre pentes donnent l'intelligence du sol et peuvent constituer à elles seules l'expression du projet d'espace public. (Voir figure n° 05)

Figure n°05 : Type de caniveaux



Source : réalisé par le chercheur

³⁸ Guide de gestion des eaux pluviales. Québec, <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/pluviales/guide-gestion-eaux-pluviales.pdf>

³⁹ Kamal Raftani, Omar Hassouni. Op cit, p 33

1.1.3 Le pavage du sol :

1.1.3.1 Recommandations techniques ⁴⁰ :

- Faire attention à la juxtaposition des calepinages hétérogènes.
- Travailler particulièrement le raccord des calepinages qui se rencontrent en biais.
- Dans le cas de raccord en biais, prévoir un élément intermédiaire (caniveau ou d'autres modules allongés) pour faciliter le raccord.
- De manière générale, privilégier un raccord avec joint.

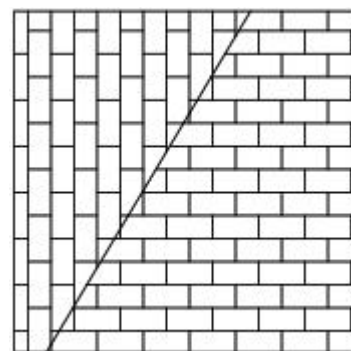
(Voir figure n° 06-07 et photo n° 17-18)

Photo n°17 : L'absence d'élément de raccord ne permet pas aux modules des deux calepinages hétérogènes de s'appuyer sur une ligne.



Source : Kamal Raftani, Omar Hassouni, Op.cit, p 34

Figure n°06 : Décalage entre les joints au niveau du raccord des 2 surfaces



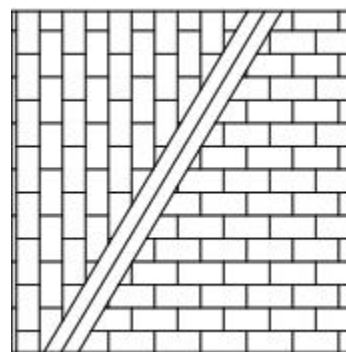
Source : réalisé par le chercheur

Photo n°18 : Grenoble 38 : un raccord avec des éléments modulaires limite les effets de crans et de joints irréguliers.



Source : fiche méthodologique : aménagement des espaces publics, novembre 2012, p 9
http://www.paysdignois.fr/fiche_espaces_publics.pdf

Figure n°07 : Raccord en biais avec élément intermédiaire



Source : réalisé par le chercheur

⁴⁰ Kamal Raftani, Omar Hassouni, Op.cit, p 34

1.1.4 Les affleurements et émergences de réseaux ⁴¹ :

On entend par « affleurements », l'ensemble des trappes, trappons ou regards liés à l'exploitation des réseaux et apparaissant au niveau fini des aménagements de surface ;

Les affleurements sont dits garnissables lorsqu'ils présentent dans leurs parties supérieures, une réservation permettant de recevoir différents types de matériaux de surface.

1.1.4.1 Recommandations techniques ⁴² :

- J Prévoir la mise à la cote des affleurements lors des travaux de pavage.
- J Veiller à la cohérence des aménagements de surface avec les émergences des réseaux.
- J Intégrer harmonieusement les affleurements au calepinage du revêtement de sol.
- J Organiser et ranger les émergences de réseaux de façon à concilier fonctionnalités techniques et qualité paysagère de l'espace public. (Voir photo n° 19-20)

Photo n°19 : rue Diderot Lille-France 2005 : un traitement privilégié des limites visuelle de l'aménagement de surface



Source : catalogue des matériaux de voirie et d'espaces publics, Lille Métropole Communauté Urbain .2005, p 15

Photo n°20 : finitions autour d'éléments ponctuels



Source : centre de recherche routière, Revêtements des aménagements piétons, Bd de la Woluwe 42 – B-1200 Bruxelles, 2012, p 59

1.2 Les parois verticales de l'espace urbain :

1.2.1 La façade, un élément important de l'esthétique urbaine :

Les éléments constituant la façade urbaine a un rôle considérable dans l'identification de l'espace public et sa définition, il est donc impossible d'imaginer un espace public sans les

⁴¹ Kamal Raftani, Omar Hassouni, Op.cit, p 35

⁴² Idem

bâtiments qui l'entourent. Ces bâtiments et ces édifices reflètent la relation interactive entre l'espace public et ses utilisateurs.

1.2.2 Recommandations ⁴³ :

- a) Encourager les actions d'accompagnement sur le patrimoine privé à proximité des espaces publics (incitations financières pour ravalement, par exemple) en vue de renforcer les effets de l'action publique sur ces espaces publics et leur qualité.
- b) Considérer les rapports plastiques et sensibles dans la nature des résolutions et des palettes chromatiques dégagées par les constructions (matière, forme, couleur, etc.).
- c) Aborder la composition et l'ordonnancement des éléments architecturaux des façades (portes de magasins, auvents, corniches, etc.) dans la perspective de mettre en valeur l'histoire et le vécu des lieux, mais également leur adaptation constante à l'évolution des fonctions.
- d) Traiter la problématique des câbles des réseaux aériens et sur façades (électricité, téléphone, etc.) qui affectent la qualité esthétique du paysage urbain en proposant des solutions adaptées à la spécificité des lieux sans porter atteinte à l'intégrité patrimoniale des lieux. (Voir photo n° 21-22)

Photo n°21 : L'image des câbles des réseaux aériens qui partent dans tous les sens affecte profondément l'esthétique urbaine. Rue de Shizuoka-Japon 2010



Source : <http://www.peripleaujapon.com/dans-la-jungle-de-cables-tokyoite.html>

Photo n°22 : L'impact visuel des câbles a été considérablement atténué. Place Marceau Marseille-Paris 2013



Source : <http://projets-architecteurbanisme.fr/entree-ville-apaise-marseille-saint-charles-porte-aix-a7/>

⁴³ Kamal Raftani, Omar Hassouni, Op.cit, p 39

1.3 La couverture :

« Ouvrage couvrant extérieurement un ou plusieurs niveaux habitables, ou un espace ouvert. »⁴⁴

1.3.1 Recommandations ⁴⁵:

1. Éviter l'utilisation de matériaux qui produisent une atmosphère pesante (verre, plexiglas, etc.) et privilégier les matériaux qui favorisent la fraîcheur et le bien-être en permettant à l'espace public de respirer (bois, roseaux, textile, etc.) ;
2. Prendre en compte l'entretien nécessaire de la couverture : facilité de nettoyage, réparabilité, etc. (Voir photo n° 23-24)

Photo n°23 : Couverture de passage Brady-Paris

France 2009



Source :<http://homepage.univie.ac.at/horst.prillinger/blog/aardvark/2009/12/passage-brady.html>

Photo n°24 : Couverture en tiges de roseaux dans un souk à Fès-El Bali-Maroc



Source :https://www.euratlas.net/photos/europe/morocco/fes_souk.html

1.4 Le mobilier urbain :

L'expression « mobilier urbain » apparaît dans les années 1960. Dans certains cas, il est appelé "équipement urbain", "composant urbain" ou "matériel urbain".

« C'est un ensemble d'objets ou dispositifs publics ou privés, installés dans l'espace libre public »⁴⁶.

⁴⁴ Gauthiez Bernard, espace public ; Op.cit, p 439

⁴⁵ Kamal Raftani, Omar Hassouni. Op.cit, p 42

⁴⁶ Gauthiez Bernard, espace public ; Op.cit, p 386

« Le mobilier urbain constitué par l'ensemble des objets installés dans l'espace public et liés à une fonction ou à un service offert à la collectivité, en est une composante importante. »⁴⁷

« Les composants urbains, ne sont pas des équipements destinés à être posés dans des territoires administratifs donnés, mais des outils d'aménagement de l'espaces collectif dont l'assemblage avec d'autres équipements permet de mettre en scène l'espace collectif»⁴⁸.

1.4.1 Les fonctions de mobilier urbain :

Le mobilier urbain doit assurer plusieurs fonctions comme :

- L'orientation des usagers par des panneaux publicitaires et des panneaux d'information.
- Les bancs et l'abri assurent la détente et la mise à l'abri.
- L'échange entre les habitants (les terrasses café).
- Les jeux pour les enfants.
- La communication par les cabines téléphoniques...etc.

On peut distinguer deux grandes familles de mobilier ⁴⁹:

- Sur catalogue : on s'attachera alors à choisir un modèle vraiment adapté à l'aménagement et à l'ambiance de la commune ;
- Sur mesure : conçu spécialement pour l'espace, dans le cadre d'un projet global... Cette démarche est conseillée pour un aménagement présentant des enjeux ou une certaine complexité : proximité d'un bâtiment patrimonial, besoin de combiner plusieurs fonctions, contraintes liées à la pente ou à la sécurité, manque de place...

1.4.2 Critère de choix pour une bonne mise en place du mobilier urbain ⁵⁰:

- Organiser la découverte progressive du lieu au cours de la promenade. La richesse de parcours, des angles de vue sont des éléments importants de la mise en scène de l'espace public.
- Penser à l'aspect nocturne des sites.
- Étudier les conditions climatiques du site.
- Ne pas encombrer l'espace par trop d'objets.

⁴⁷ CAUE 78 des Yvelines, le mobilier urbain et sa mise en scène dans l'espace public, Versailles 1990, p 3

⁴⁸ Sablet De (M) : des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins, p 161

⁴⁹ CAUE des Vosges, Aménager les espaces publics dans les Vosges - Février 2012, p 9

⁵⁰ CAUE 78 des Yvelines, Op.cit, p 22

- Prévoir l'insertion des objets dans les bâtiments, ou les clôtures, lorsque cela est possible, afin de limiter leur nombre sur la voie publique.
- Choisir le mobilier à l'échelle du lieu où il est implanté.
- Implanter le mobilier en fonction de son usage.
- Juxtaposer les éléments complémentaires : regrouper des bancs, placer des corbeilles et des sources lumineuses à proximité afin de permettre des utilisations variées et favorisées la convivialité.
- Ne pas juxtaposer des éléments disproportionnés les par rapport aux autres.
- Soigner le rapport au sol des objets : jouer avec le calepinage de sol, les matières, les couleurs ou les textures de revêtements.
- Donner une cohérence à toutes les aménagements et améliorer ainsi la lisibilité de l'espace.

1.4.3 Les types de mobilier urbain :

1.4.3.1 Le Mobilier urbain pour repos :

Le mobilier de repos constitué par : les bancs, les banquettes, les sièges...etc.

Les bancs : « sièges à plusieurs places situés le long d'un trottoir, d'une aire de circulation ou dans un jardin public. »⁵¹ (Voir photo n° 25)

Photon n° 25 : banc



DIMENSIONS	Longueur	1300 mm
	Hauteur	800 mm
	Hauteur de l'assise	450 mm
	Profondeur	555 mm
	Poids	54 kg
MATÉRIAUX	Acier / chêne	
	Traitement primaire, rilsanisation ou thermolaquage	
COULEUR	Teintes au choix suivant nuancier RAL	

Source : www.tolerie-forezienne.com

⁵¹ Gauthiez Bernard, espace public ; Op.cit, p 392

1.4.3.2 Mobilier pour l'éclairage public :

Il assure l'éclairage nocturne, et rend la ville plus sécurisée, donc c'est un facteur essentiel de confort et de sécurité. L'éclairage public ne devient un fait acquis dans les grandes villes que dans le courant du XVIII^{ème} siècle.

« Réseau d'éclairage des espaces publics, principalement la voirie et les places, qui utilise de nos jours les lampadaires et des candélabres, alimentés en électricité par des câbles aériens ou enterrés. »⁵²

« L'éclairage des voies urbaines est aujourd'hui, en France, le parent pauvre de l'aménagement urbain »⁵³

« D'intérêt général mais non obligatoire, les équipements d'éclairage accompagnent et sécurisent les personnes, les biens et les flux de circulation. Ils constituent également un outil de mise en valeur de l'espace public et des aménagements qui le composent. »⁵⁴

(Voir photo n° 26)

Photo n° 26 : Robion, 84, agence paysages-Vaucluse-France

Éclairage avec faible pollution lumineuse



Source : Fiche méthodologique / aménagement des espaces publics / novembre 2012, p11
http://www.paysdignois.fr/fiche_espaces_publics.pdf

⁵² Gauthiez Bernard. Op cit, p 90

⁵³ Merlin (P) et Choay (F) : Dictionnaire de l'urbanisme, Paris 1988, p 233

⁵⁴ Kamal Raftani, Omar Hassouni. Op.cit, p 48

1.4.4 Recommandation ⁵⁵:

- Prévoir une mise en scène des espaces publics (près des portes et murailles historiques...) grâce à un éclairage nocturne en adéquation avec les usages. Assurer une perception globale et cohérente de l'espace.
- Privilégier les espaces publics, bâtiments ou monuments ayant la capacité à dynamiser le paysage nocturne.
- L'éclairage de mise en valeur doit guider les visiteurs pour signaler les accès, les entrées et les sorties de la médina.
- En cas d'existence d'une rivière, il est recommandé de mettre en scène le paysage via l'éclairage.
- Privilégier les éclairages dirigés vers le sol afin de réduire la pollution lumineuse, mais également dans un souci de sobriété.
- ❖ **Les candélabres** : « Dispositif d'éclairage nocturne de l'espace public ou luminaire porté généralement par un poteau, et fonctionnant de nos jours à l'électricité. »⁵⁶
(Voir photo n° 27)

Photo n° 27: : Les mâts solaires



Source :<http://sono-eclair.com/mats-candélabres-mobilier-urbain/>

- ❖ **Les lampadaires** : « C'est un haut candélabre pouvant porter plusieurs dispositifs générateurs de la lumière, destiné aux artères et aux vastes espaces publics »⁵⁷. (Voir photo n° 28)

⁵⁵ Idem

⁵⁶ Gauthiez Bernard, Op.cit, p 393

⁵⁷ Idem

Photo n° 28: lampadaires-extérieurs



Source : <http://www.archiproducts.com/fr/produits/lampadaires-exterieurs>

1.4.5 Le mobilier urbain relatif à l'hygiène : il est constitué par : les poubelles, les corbeilles, les bornes de propreté, les conteneurs pour les ordures...etc.

❖ **Corbeille** : « est un récipient destiné à recueillir papiers et déchets, généralement fixé à un support, dans un espace public. »⁵⁸ (Voir photo n° 29)

Photo n° 29: corbeille de tri sélectif



Source : <http://www.guyon-mobilier-urbain.com/produit/1723/ecology-292-293-corbeille-tri-selectif/#>

⁵⁸ Gauthiez Bernard, Op cit, p 396

❖ **La poubelle** : « Un récipient mobile destiné à la collecte des déchets privés. »⁵⁹

(Voir photo n° 30)

Photo n°30 : poubelle



DIMENSIONS	Hauteur	805 mm
	Diamètre haut	430 mm
	Diamètre bas	290 mm
	Contenance	2 x 30 L
	Poids	15 kg
MATÉRIAUX	Acier	
	Traitement primaire et peinture thermolaquage	
COULEUR	Teintes au choix suivant nuancier RAL	

Source : <http://www.guyon-mobilier-urbain.com/produit/1723/ecology-292-293-corbeille-tri-selectif/#>

1.4.6 Le mobilier de décor :

Mobilier ou édicule dont la seule fin est de décorer l'espace libre public. C'est un ensemble d'éléments qui contribuent à l'esthétique du paysage urbain.

❖ **Le bac à fleurs** : utilisé généralement pour la décoration aux entrées des équipements ou aux bords des rues...etc. (Voir photo n° 31)

Photon° 31 : Jardinière en bois



Source : <http://www.archiproducts.com/fr/produits/jardinieres-pour-espaces-publics>

⁵⁹ Gauthiez Bernard, Op cit, p 396

1.5 Fontaine publique :

« Elle comprend habituellement un bassin ou fait partie d'un bassin. Elle a pour fonction première de dispenser l'eau potable aux habitants, mais peut aussi servir à l'agrément. »⁶⁰

(Voir photo n° 32)

Photon n°32 : Fontaine en pierre



Source : http://www.archiproducts.com/fr/produits/bellitalia/fontaine-orchidea_159440

1.6 Les édicules ⁶¹:

Petites constructions, ces éléments de composition urbaine sont souvent isolés, le plus souvent dans des parcs, sur une place ou encore sur la voie publique. Ils s'installent parfois dans des constructions existantes pour ne pas nuire à la singularité d'un lieu.

Ces édicules sont parfois des ouvrages de décoration mais le plus souvent ils accueillent des fonctions bien précises dans la ville : abri, aubette, kiosque à journaux, sanitaires publics, cabines téléphoniques, armoires électriques, etc. (Voir photo n° 33-34)

Photon n° 33: Horloge de rue double-face



Source : http://www.archiproducts.com/fr/produits/neri/horloge-de-rue-double-face-en-fonte-scilla-horloge-de-rue_279893

Photon n°34 : kiosque-en-aluminium



Source : http://www.archiproducts.com/fr/produits/ke-outdoor-design/kiosque-en-aluminium-roomy-fisso_34165

⁶⁰ Gauthiez Bernard, Op cit, p 376

⁶¹ CAUE des Vosges, Op.cit, p 9

1.7 L'espace vert :

« Les espaces verts en milieu urbain se définissent en tant qu'espaces publics qui regroupent nature et verdure. Ils offrent aux habitants la possibilité de s'échapper de leur environnement souvent bétonné vers des refuges naturels tout en restant dans la cité.

Les espaces verts sont nécessaires autant pour la cité que pour ses habitants. Leurs effets positifs sont à considérer sur plusieurs niveaux et touchent plusieurs domaines, qui vont de la purification et l'aération de la cité jusqu'à la santé publique. Leur aménagement doit reprendre à plusieurs critères ; forme, dimension, emplacement, etc. qui doivent être étudiés profondément, faute de quoi on aura affaire à des espaces vides et sans vie. »⁶²

1.7.1 Rôles des espaces verts : ⁶³

La végétation spontanée ou rapportée qui s'y développe est indéniablement une composante dynamique de tout aménagement. Ses rôles tant au niveau économique que social, sont primordiaux.

-) **Le rôle écologique** : ce rôle est accompli par L'épuration chimique, l'épuration bactériologique, la fixation des poussières, et la thermorégulation.
-) **L'amélioration de la qualité du cadre de vie** : à travers Le rôle psychologique, Le rôle décoratif et Le rôle de masque.

1.8 La signalisation :

« Ensemble des dispositifs visuels portant de informations relatives à un système, selon un code commun. »⁶⁴ (Voir photo n° 35)

Photon n°35 : Panneau publicitaire en aluminium



Source : http://www.archiproducts.com/fr/produits/neri/panneau-publicitaire-en-aluminium-lilium-panneau-publicitaire_279545

⁶² Bennedjai R. Revitalisation des espaces extérieurs dans les cités de logement collectif, mémoire de magister en architecture et urbanisme, cas d'étude : Batna. Université Mentouri Constantine 2010, p 72

⁶³ Idem

⁶⁴ Gauthiez Bernard. Op cit, p 386

1.8.1 Recommandations ⁶⁵:

- a) Prévoir un contenu clair et aisément accessible quelle qu'en soit la forme (textes, pictogrammes...).
- b) La signalisation d'orientation doit constituer une chaîne d'informations propre permettant de renseigner les usagers sur leur cheminement dans toutes les situations de déplacement auxquelles ils se trouvent confrontés.
- c) Comme les autres formes de mobilier, la signalisation doit participer à l'identité de l'espace public.

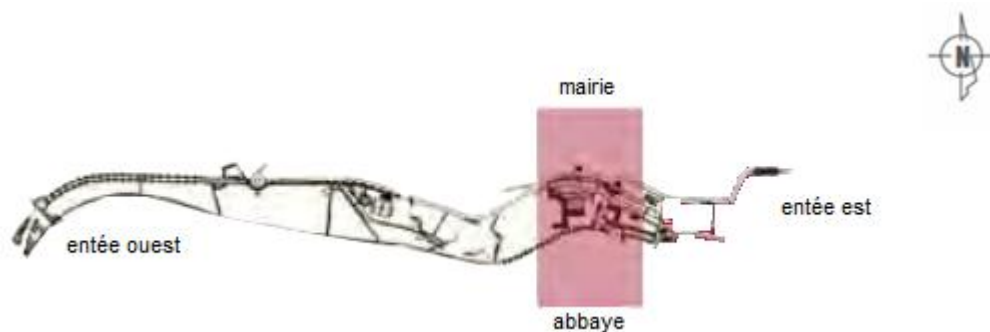
2. Exemples d'aménagement des espaces public à travers le monde :

2.1 Aménagement de la place de la mairie et de la rue St-Epvre :⁶⁶

La place de l'hôtel de ville ménage un lien entre plusieurs édifices importants : la mairie, l'abbaye...

Mise en valeur par ses travaux, l'abbaye constitue un atout touristique majeur pour la commune. Profitant d'abord valorisants, les commerces tirent également parti de cette réalisation. Dans la continuité de l'aménagement de la traverse, le projet incite les automobilistes à davantage de prudence.

Localisation :



⁶⁵ Kamal Raftani, Omar Hassouni. Op.cit, p 50

⁶⁶ CAUE des Vosges. Op.cit, p 5



Illustration
W. Den Hengst, paysagiste

Avant aménagement



Après aménagement



Elément central de la ville, la place est aujourd'hui un lieu d'accueil et de rencontres



La rue ST-Epvre "rétrécie", avec de nouveaux trottoirs assure une meilleure cohabitation entre piétons et voitures



Dans la continuité de la rue St-Epvre, la place d'Oberthal est traitée de la même manière, sa nouvelle organisation facilite la circulation aux abords des écoles

Informations sur l'aménagement :

Opération	Aménagement de la place de la mairie et de la rue St-Epvre
Maîtrise d'ouvrage	Commune de Moyenmoutier - 3420 habitants, canton de Senones / S.E.V. - maître d'ouvrage délégué
Maîtrise d'œuvre	W. Den Hengst, paysagiste / DDE 88 - Subdivision de Saint-Dié-des-Vosges
Chronologie	1996 : concours maîtrise d'œuvre – 2000 à 2001 : travaux rue St-Epvre et place de la mairie – 2003 à 2009 : jardins de l'abbaye, zone sportive, espace de l'ancienne gare
Coût de l'opération	1 143 400 €– rue St-Epvre : 304 900 €– coût total : 1 448 300 €
Intervention CAUE	Réflexion préalable à l'aménagement du secteur de l'abbaye - N. Mezureux, M. Verdier, 1993

2.2 Requalification de la place Emile Drouël : ⁶⁷

Le projet visait tout à la fois à recomposer un espace dont les contours s'étaient brouillés au gré de démolitions successives, à valoriser des architectures de différentes époques (la

⁶⁷ CAUE des Vosges, Op.cit, p18

Maison du Peuple, l'ancien couvent partiellement reconverti en médiathèque, la Tour Haton, vestige des anciens remparts ...), à mettre en scène un patrimoine naturel et paysager identitaire de la ville (la Mortagne et la singulière Place des Promenades qui la borde), à organiser un stationnement omniprésent au profit d'autres usages.

2.2.1 Localisation :



Coupe et plan masse du projet
Agence d'architecture Corine MANGIN

Avant aménagement



Après aménagement



L'esplanade sur la Mortagne



Détail de traitement du sol



Abours de la Tour Haton



L'ensemble des aménagements vus depuis la Place des Promenades



Différenciation des espaces de circulation, de stationnement, de flânerie ...

2.2.2 Informations sur l'aménagement :

Opération	Requalification de la place Emile Drouël
Maîtrise d'ouvrage	Commune de Rambervillers - 6177 habitants, canton de Rambervillers
Maîtrise d'œuvre	Corine MANGIN, architecte DPLG et SETIB, Bureau d'études VRD
Chronologie	2008 : MAPA avec remise de prestations – janvier 2009 : choix du maître d'oeuvre – août 2011 : début du chantier - juin 2012 : réception des travaux
Coût de l'opération	769 472 €HT
Intervention CAUE	Etude préalable - N. BELGERI – 2005

2.3 Réappropriation piétonne à Times Square - New York :⁶⁸

Ce projet, mené par le service des transports de la ville, consiste à couper la circulation, à mettre à disposition des tables et des chaises, et à organiser des événements (séance de yoga collective, retransmission de grands shows, etc.) avec une simple peinture au sol et des blocs de béton ponctuellement jardinés.

Le succès de cette intervention temporaire a donné lieu à un projet de réaménagement permanent de l'espace public, piloté par Snohetta, et prévu pour 2015. (Voir photo n° 35)

Photo n° 35: Réappropriation piétonne à Times Square - New York -2010



source : a'urba Les espaces publics à vivre - Etude prospective, Bordeaux métropole Aquitaine, Août 2014, p 54

Après l'exposition de ces exemples d'aménagement, on constate que le style d'aménagement ce n'est pas le même chez nous, peut être la différence apparait dans la requalification des entreprises étrangères de réalisation et l'existence du savoir-faire suffisant.

Conclusion :

Nous avons conclu à travers ce chapitre que la bonne sélection du type de l'aménagement approprié en respectant les spécificité du l'espace public, en plus de la bonne performance par les paramètres techniques adoptés ont un grand rôle pour le succès l'opération de l'aménagement.

⁶⁸ a'urba Les espaces publics à vivre - Etude prospective, Bordeaux métropole Aquitaine, Août 2014, p 54,55

Chapitre III :

Présentation de cas d'étude

Introduction :

Après avoir faire une présentation dans le chapitre précédent sur les techniques d'aménagement des espaces publics dans la ville, nous essaierons dans ce présent chapitre d'analyser la réalité des espaces publics de la ville de Laghouat les plus fréquentés par les citoyens en étudiant leurs étapes historiques.

1. Présentation de la ville de Laghouat :

La ville de Laghouat est située au piémont de l'Atlas saharien du côté nord, elle s'étend sur le plateau saharien du côté sud.

Laghouat est dirigée entre 830 m d'altitude à l'ouest et 790 m d'altitude au nord séparée par une profonde échancrure. Elle a une latitude de $33^{\circ}46'$ et une longitude de $2^{\circ}56'$.

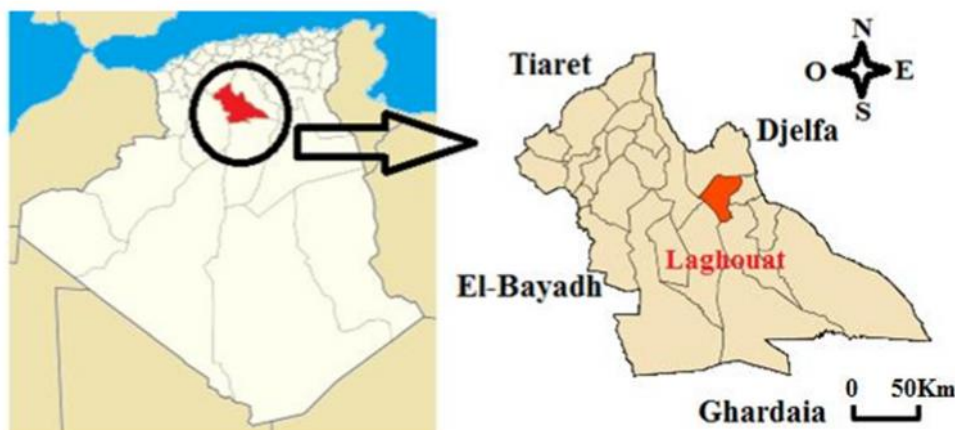
La situation de la ville de Laghouat entre deux zones à climats distincts, la nature géomorphologique de la zone et le caractère semi désertique ont confié à la ville de Laghouat un climat rigoureux.

La wilaya fait partie des wilayas du sud de l'Algérie.

Elle est limitée par les wilayas suivantes :

- Au Nord : Tiaret
- Au Sud : Ghardaïa
- À l'Est : Djelfa
- À l'Ouest : El-Bayadh

Carte n°01 : situation de la ville de Laghouat

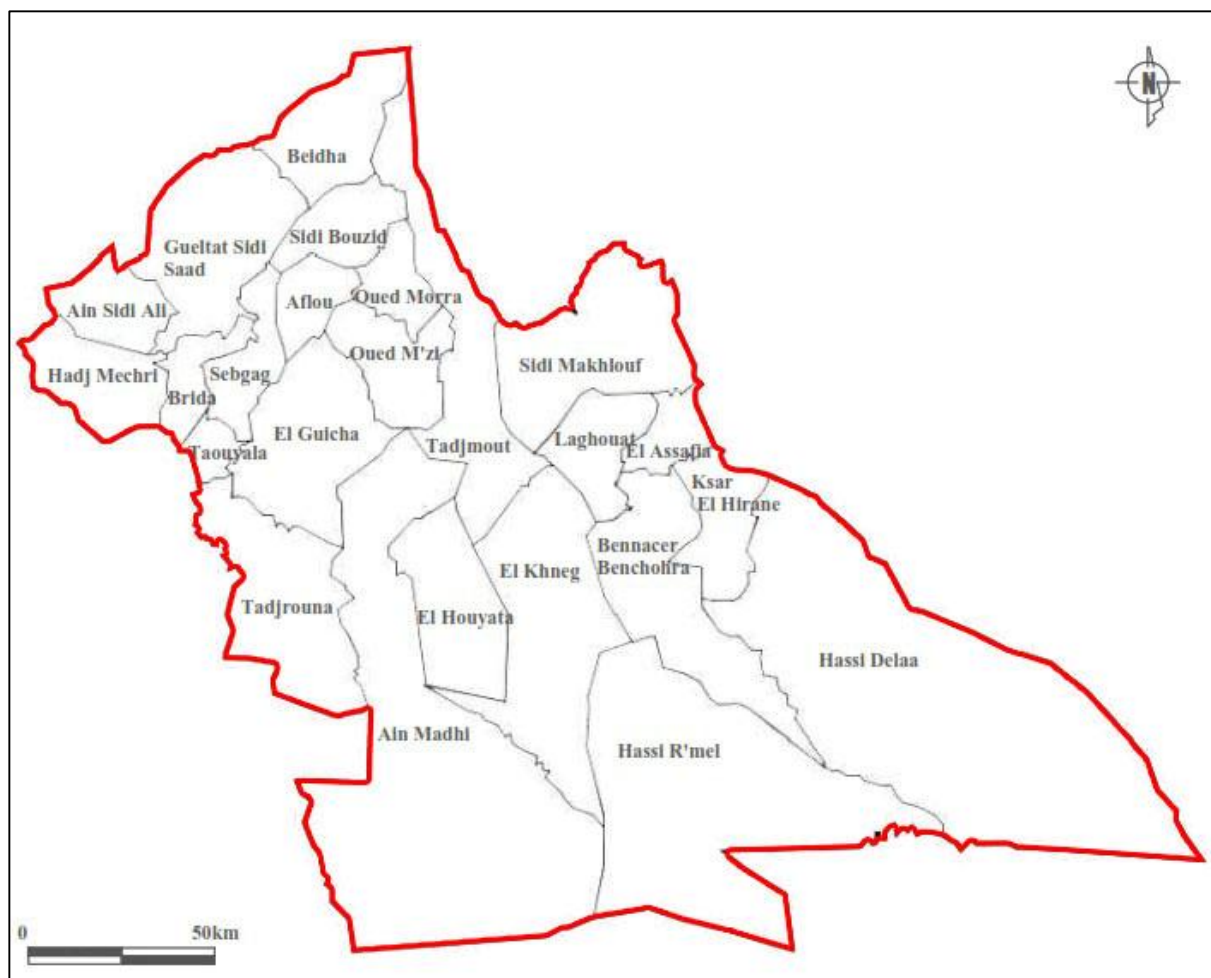


Source : Wikipédia

1.1 Aspect Administratif :

La wilaya de Laghouat est issue du découpage administratif de 1974 ainsi que celui de 1984. Sur le plan administratif, la Wilaya est composée de 10 Daïras et 24 communes.

Carte n° 02 : les communes de la Wilaya de Laghouat



Source : Wikipédia+ traitement personnel avec Photoshop SC2

1.2 Potentialité de la Wilaya :

Les points forts de la ville :

-) Laghouat possède une topographie totalement plane.
-) L'historique de la ville joues un rôle très important dans l'urbanisation de la future.
-) Sa position à l'intersection des deux axes.
-) Laghouat est très riche en sites touristiques.
-) Renferme d'énormes ressources naturelles.

1.3 L'accessibilité à la Wilaya

- Potentialité aérienne il y a un aéroport à 14 km de la ville de Laghouat, surface aérogare passagers : 1500 m²
- Potentialité terrestre
- La route nationale N° 01
- La route nationale N° 23

1.4 Structure de la Population :

La population totale de la wilaya est estimée à 520 188 habitants (2010), soit une densité de 20 habitants par Km².

La population ayant un âge inférieur à 15 ans représentant 34 % du total de la population, constitue dans les années à venir une importante ressource humaine.

Son climat est caractérisé par :

1.5 Le relief :⁶⁹

La wilaya se distingue par deux zones distinctes :

- a) La zone de l'Atlas saharien est caractérisée par des altitudes allant de 1 000 m à 1 700 m et des pentes de 12,5 à 25 %. Cette zone au nord-ouest de la wilaya (régions d'Aflou et Brida). Elle est constituée de vieux massifs forestiers d'une superficie de : 47 095 ha, de nappes alfatières couvrant une superficie de 315 125 ha ainsi que de pacages et parcours d'une superficie de 1 531 766 ha.
- b) La zone des Hauts Plateaux et de Plateaux sahariens, caractérisée par des altitudes allant de 700 à 1 000 m et des pentes de 0 à 3 %.

Cette zone est constituée de vastes étendues steppiques d'une superficie de 1 900 000 ha dont une grande partie a été dégradée sous l'effet des sécheresses prolongées.

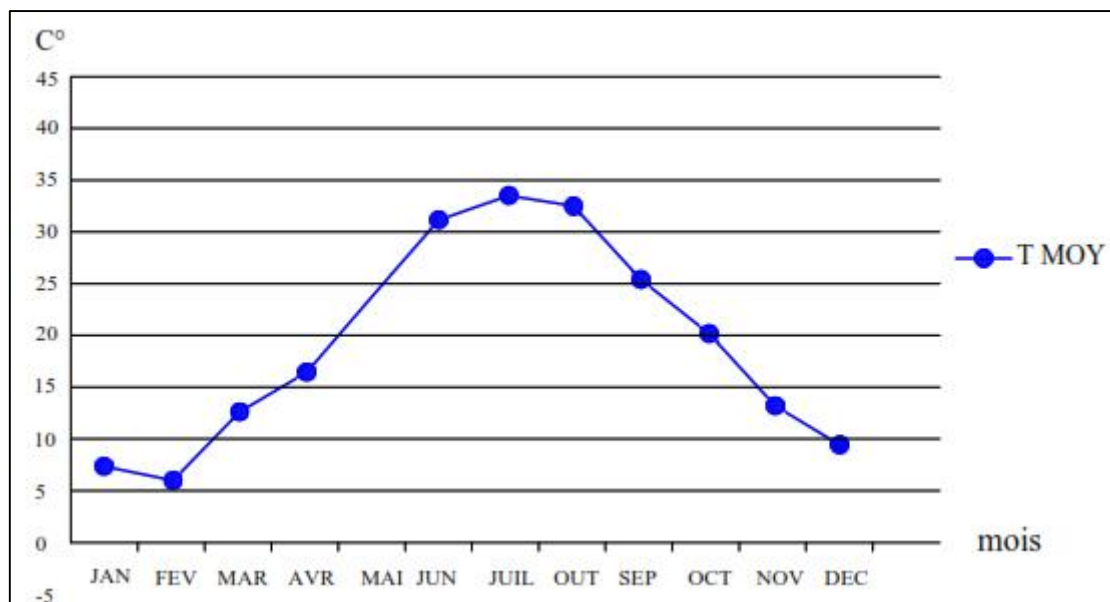
1.6 La température :

Selon la figure indiquée au-dessus, on peut distinguer que l'évolution des températures moyennes mensuelles est régulière, avec une température moyenne annuelle de 19,18°C.

⁶⁹www.Wikipédia.com/

Le mois juillet est considéré le plus chaud, avec une température de 32,16 °C alors que l'en janvier la température plus basse est de 6 °C considérée comme étant le mois plus froid.

Figure n° 08 : Températures moyenne en 2013



Source : Centre Météo de Laghouat (période 2004-2013)

1.7 Ensoleillement :

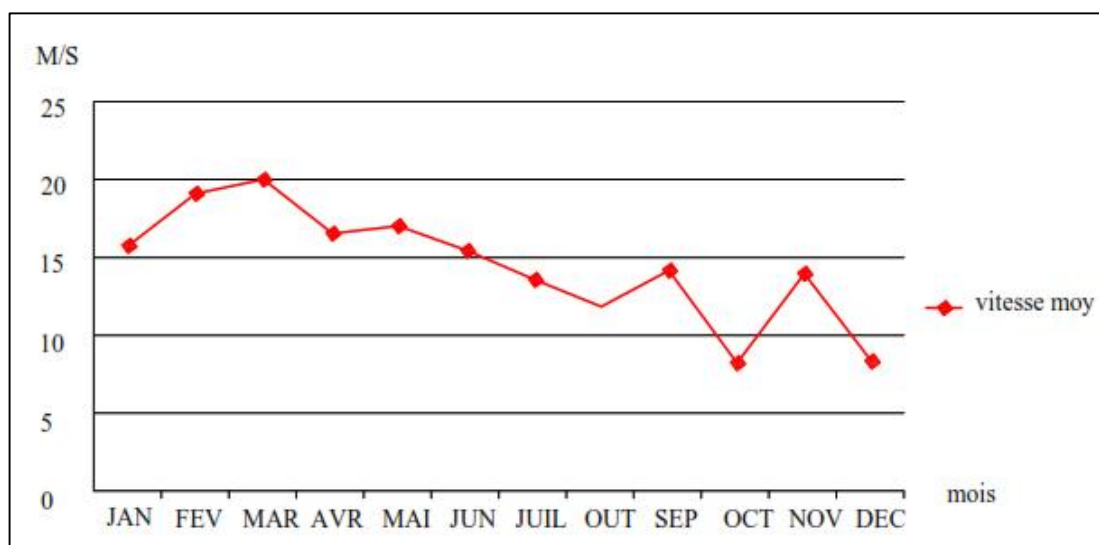
L'ensoleillement est considérable dans la ville de LAGHOUAT. Potentiellement, pour une latitude de 33°46' le nombre d'heures d'ensoleillement dépasse les 14 heures par jour en été, et 09 heures en hiver comme le montre le diagramme solaire. Ainsi que la trajectoire solaire qui est plus importante en été (21 Juin jour le plus long de l'année) qu'en hiver (21 décembre, jour le plus court de l'année) ceci permet de considérer également l'énergie incidente sur le sol qui à son tour n'est pas négligeable.

1.8 Les vents :

Les vents dominants sont ceux de l'ouest et du sud-ouest. Le Sirocco (Chehili) est plus fréquent durant l'été. Le maximum de fréquence sur l'atlas saharien a eu lieu généralement en juin et juillet. Leur vitesse varie de 15 à 30 m/s soit 58 à 108 Km/h et de direction Sud-ouest fréquence 687 heures/mois. Ces vents sont souvent violents et chargé de sable et de poussière et leur vitesse varie 15 à 30M/S soit 58 à 108 km/h.

Le Sahraoui vient du Nord-Ouest Sud-est au printemps tandis que le Bhri de direction Est-Ouest se manifeste d'Aout à Octobre. (Voir figure n° 09)

Figure n° 09 : la vitesse du vent



Source : Centre Météo de Laghouat (période 2004-2013)

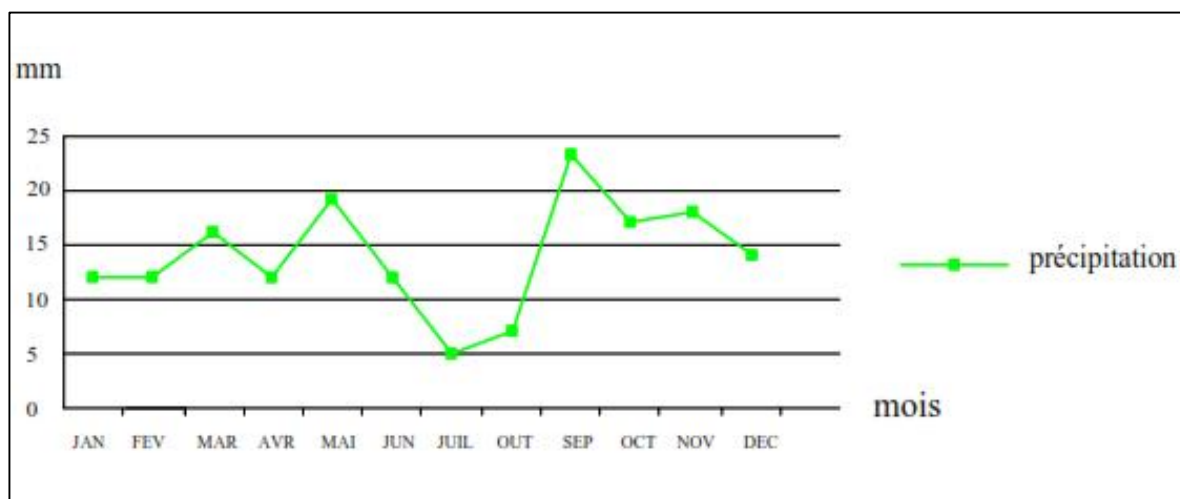
1.9 La précipitation :

Selon le graph montré au-dessous, on remarque la rareté des précipitations annuelles.

Le mois le plus arrosé est Septembre avec 23 mm et le mois plus sec est juillet avec 5 mm.

(Voir la figure n° 10)

Figure n° 10 : précipitation annuelle

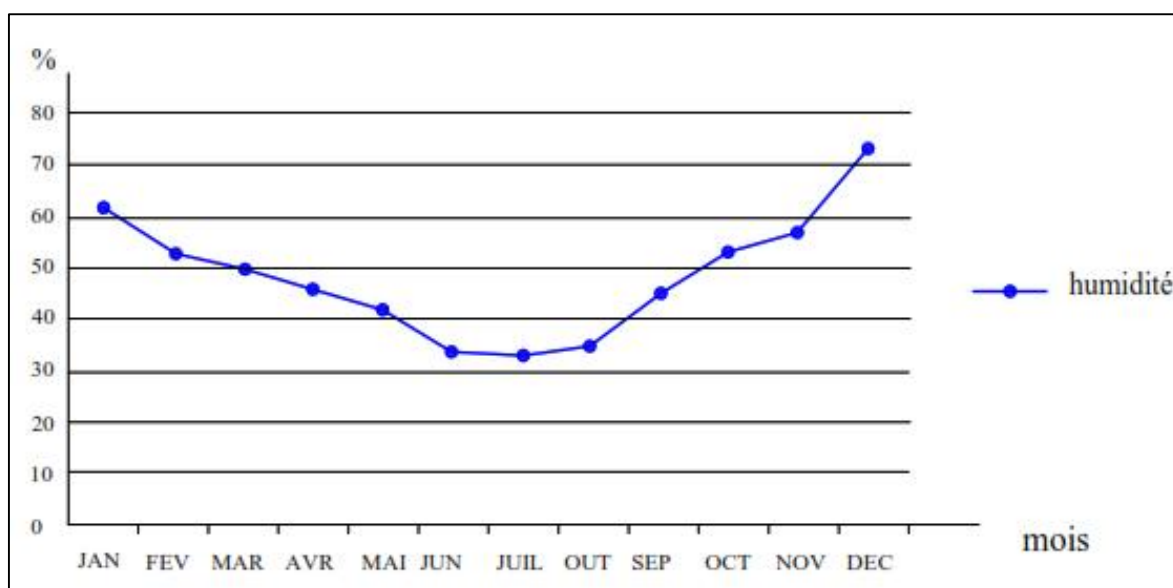


Source : Centre Météo de Laghouat (période 2004-2013)

1.10 L'humidité :

On constate que le plus haut taux humidité est 73% pendant le mois décembre, et le plus bas est 32% pendant de mois juillet. (Voir la figure n° 11)

Figure n° 11 : humidité annuelle de la Wilaya de Laghouat



Source : Centre Météo de Laghouat (période 2004-2013)

2. Évolution de la ville de Laghouat :

2.1 Naissance du Ksar Laghouat :

« L'origine de la présence humaine à l'emplacement de Laghouat remonte à la nuit des temps, tous ceux qui se sont penchés sur ce sujet sont d'accord. Un oued arrosant des terres fertiles au milieu d'une zone aride, des collines faciles à défendre, un des passages obligés pour les caravanes qui vont de l'Afrique noire à la Méditerranée. Rien de tout cela n'a pu échapper à des hommes en quête de sécurité et de moyens de subsistances dans le milieu hostile qu'est le Sahara. »⁷⁰

« Selon nos ressourcement et notes historiques, le ksar de Laghouat a toujours été en dehors des événements qu'a connu le Maghreb, la naissance de la ville remonte au début du 12ème siècle, Il y avait déjà sur L'oued Djeddi, à l'emplacement actuel de KSAR de Laghouat, une bourgade occupée par des Berbères (les Béni – arouat), qui ont trouvé de l'eau dans le site, avant l'arrivée des arabes. Selon Ibn Khaldoun, la fondation du ksar remonte aux premières années de l'invasion Hilalienne vers le 12 siècle, où il y' avait des ksours – satellites. »⁷¹

« Le développement de ce regroupement à travers l'histoire a engendré l'apparition de deux quartiers, **Ouled Sergine, El Ahlaf** »⁷²

⁷⁰ http://afn.collections.free.fr/pages/26_bulletin.html/26_laghouat.html

⁷¹ Ibn Khaldoun : histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale traduire de l'arabe par le baron de slane ,4 tome, paris Paul Guenther, p 1925 à 1926.

⁷² http://afn.collections.free.fr/pages/26_bulletin.html/26_laghouat.html

2.2 Aperçu historique sur les espaces publics de la ville de Laghouat :

Les espaces publics sont des éléments composant de la structure urbaine de la ville. Par ces espaces on peut décrire les moments historique passés dans une ville afin de connaître et identifier la personnalité de la ville.

Dans cette partie on donnera un aperçu sur l'histoire et l'évolution des espaces publics à Laghouat. On peut diviser l'histoire du développement de la ville selon trois époques :

2.2.1 L'époque précoloniale :

Laghouat, la porte du désert, est une magnifique oasis, un lieu de rencontre entre sédentaires vivant de l'agriculture, de l'artisanat et du commerce, et nomades, trouvant là une étape idéale pour les échanges et le repos.

« Une partie assez vaste de l'oasis qui doit son existence à l'Oued Le Khier, dérivation de l'Oued M'zi, dont les eaux fertilisent les jardins, séparait le ksar en deux quartiers autour des quels s'étendaient les jardins. Le quartier ouest était habité par Ouled Sergine à l'est par El Ahlaf, cette séparation en deux quartiers et très ancienne »⁷³

« L'oasis ressemblait à une ville, elle était resserrée, compacte, sans clairière et subdivisionnée à l'infini, chaque enclos était entouré de murets trop élevés pour que la vue passe au-dessus. Il en résultait que une fois enfermé dans l'un de ces jardins, on était enfoui dans la verdure, avec quatre murs de torchis pour horizon. Tous ces petits vergers contigus, au-dessus desquels se déployaient quinze à vingt mille palmiers, formaient un véritable jeu de patience, un labyrinthe, dont il fallait avoir le plan pour en sortir, il était impossible pour un étranger de s'y retrouver. »⁷⁴

Chaque quartier constitue une cellule bien distincte avec ses mosquées, son marché et son cimetière, et on distingue plusieurs places publiques connues de RAHBET qui sont :

2.2.1.1 Rahbet Elkheir : cette place porte le nom d'une déviation issue d'Oued M'zi, appelée Saguie Elkheir. Après avoir traversé et irrigué les jardins de l'oasis nord, celle-ci coupait la ville aux deux sommets des triangles au lieu qui porte le nom de cette Rahbet.

2.2.1.2 Rahbet-Gâa : se trouve au milieu de l'avenue Margueritte (El Guarbia) c'est-à-dire la place nue.

⁷³ Mangin. E note sur l'histoire de Laghouat 1857, Revue Africaine Tome II, p 150

⁷⁴ <http://afn.collections.free.fr/op.ct>

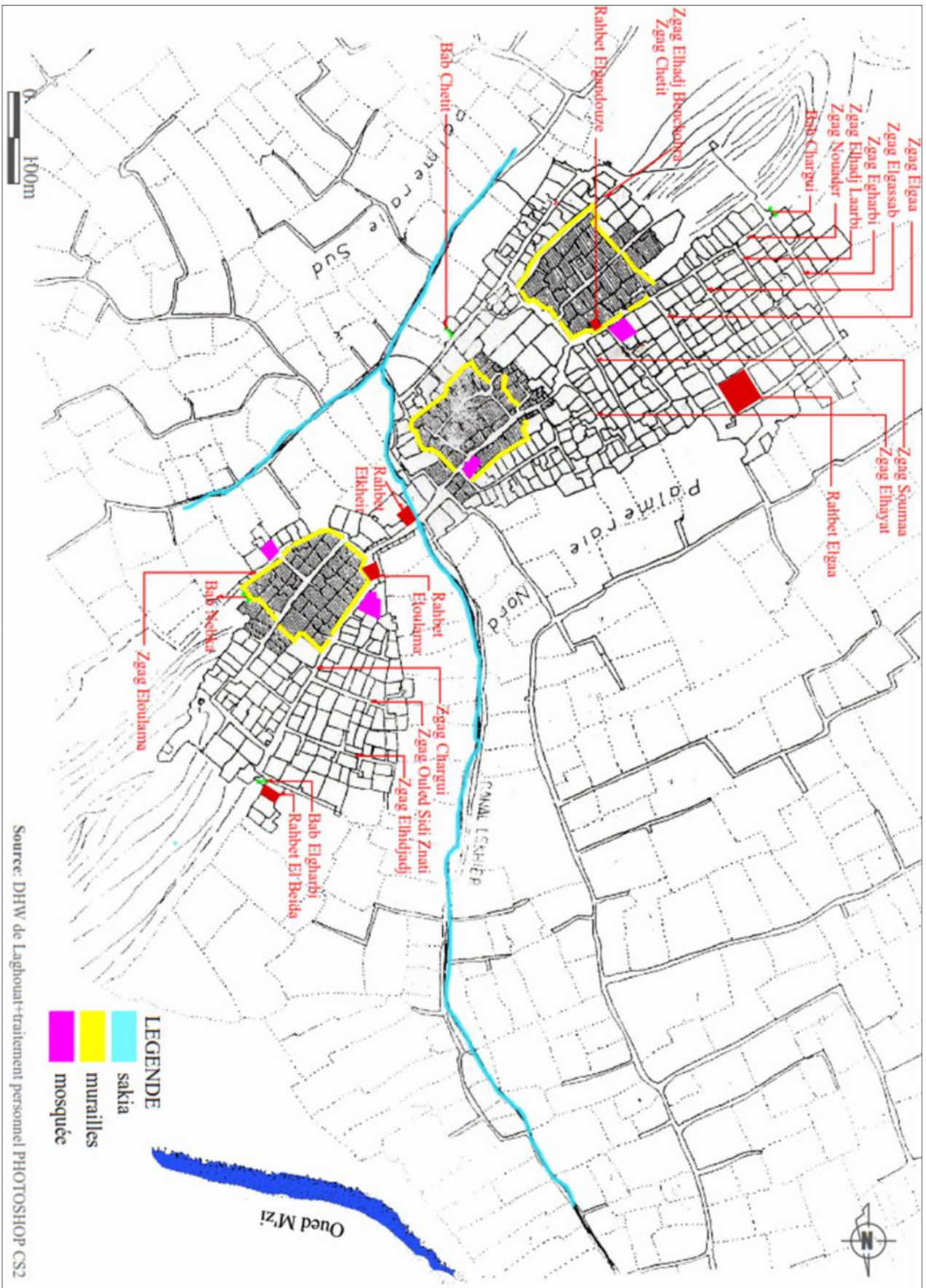
2.2.1.3 Rahbet Dhelâa : c'est le marché de la côte. Il est le plus important de tous ceux de Laghouat sur lequel s'élevait un palmier jadis légendaire par ses dimensions et qui, d'après les traditions du pays, était le plus vieil arbre de la ville.

2.2.1.4 Rahbet El-Oulama: se trouve au voisinage de Rahbet Elkhair à la périphérie de Zgag Chargui.

2.2.1.5 Rahbet Elgandouze : c'est à dire place de l'étudiant du coran, elle est située au milieu de Zgag Nouader. On y vendait le bois apporté de l'extérieur par les nomades.

2.2.1.6 Rahba El-Beida : cette place se trouvait à l'angle de la rue 27 Novembre, presque en face de la grande Mosquée, il y'avait, la prison appartenant au Khalifa. Entre la rue de 27 Novembre et la montée qui va au fort Bouscaren, se trouve la Rahbet El Beida ou marché blanc.

Carte n° 03 : les places publiques de la ville de Laghouat à l'époque précoloniale 1853



2.2.2 L'époque coloniale ⁷⁵:

L'armée française prit Laghouat en 1852, après un siège et des combats meurtriers où à la tête de leurs hommes s'illustrèrent bien des officiers. De nombreuses voies ou édifices de la ville portaient leurs noms : Péliissier, Morand, Bouscaren, Du Barail, Margueritte et bien d'autres encore.

C'est aux deux premiers commandants de la place, d'abord le général Du Barail puis le général Margueritte, que revient le mérite d'avoir reconstruit la cité. C'était une ville saharienne, toute entière de construction française, seules les ruelles desservant les jardins de l'oasis échappaient à cette règle.

Après la prise de Laghouat, le général Du Barail raconte qu'il a déblayé tant bien que mal, les ruines de la ville primitive après les combats qui nous amenèrent à prendre possession de ce point stratégique, qui devait servir de base pour aller plus loin vers le sud. Sous son impulsion on se mit au travail, sans même attendre les ordres du gouverneur général de l'Algérie, on fabriqua des briques, on tailla les pierres, on commença les installations nécessaires à l'armée et à l'administration. C'est le général Margueritte qui élargit et aligna les rues, il fit pénétrer partout air et lumière. Ses successeurs n'eurent plus qu'à continuer, le plan était tracé, des maisons souvent avec arcades seront construites dans des rues spacieuses et rectilignes.

2.2.2.1 La place Péliissier :

En longeant les bureaux de l'annexe de Laghouat et ceux du génie militaire, vers l'est on trouve, la place Péliissier avec, d'un côté la rue montante du même nom, la rue Péliissier, au bout de laquelle, on découvre l'oued M'zi par l'ouverture de la porte de l'est et la rue.

(Voir la photo n° 36)

Photo n° 36 : la place Péliissier (place de l'étoile)



Source : archive des photos du musée communal de Laghouat

⁷⁵ http://afn.collections.free.fr/pages/26_bulletin.html/26_laghouat.html

2.2.2.2 La place Randon :

Nommé pour la mémoire de gouverneur général Randon, c'est une place construite à l'époque coloniale française dans le but de compléter l'articulation entre les deux quartiers au centre de la ville coloniale plantée de superbes palmiers caractérisé par une fonction militaire, et fait pour rassembler les troupes françaises.

« Sur la place Randon, plantée de magnifiques palmiers, se dressait l'hôtel du commandant supérieur entouré de tous côtés de galeries, le cercle militaire des officiers supérieurs de la garnison, les bureaux de l'annexe, la mairie, la poste et le trésor public. »⁷⁶

(Voir la photo n° 37)

Photo n° 37: la place Randon



Source : archive des photos du musée communal de Laghouat

2.2.2.3 La place Ben Salem ⁷⁷ :

Autrefois (Rahbet EL-Gâa), se trouve près de la porte d'Alger, à droite perpendiculairement à la rue de Ganay. Elle mène à la grande mosquée. L'avenue Marguerite avec ses longues arcades qui lui donnent un majestueux aspect, aux magasins qui regorgent de marchandises où les clients dans la vie calme de l'oasis, s'attardent, flânent et deviennent des amis. Au milieu de l'avenue, se trouve la place ben Salem.

2.2.2.4 La place d'Alger ⁷⁸:

La place d'Alger précédée d'un très agréable jardin, offrait un spectacle coloré, on pouvait y trouver les produits de l'artisanat local : tapis, robes, bracelets, haïlks, djellabas suspendus

⁷⁶ http://afn.collections.free.fr/pages/26_bulletin.html/26_laghouat.html

⁷⁷ Extraits du livre "Laghouat, ou les maisons entourées de jardins " de Jean Melia, p 6

⁷⁸ http://afn.collections.free.fr/pages/26_bulletin.html/26_laghouat.html

aux grilles du jardin et par terre un étalage de choses usagées, fripées, sales, un mélange d'objets indigènes et européens venus on ne sait d'où, c'était les puces locales. (Voir la photo n° 38)

Photo n° 38: la place d'Alger



Source : archive des photos du musée communal de Laghouat

2.2.2.5 La place Du Barail :

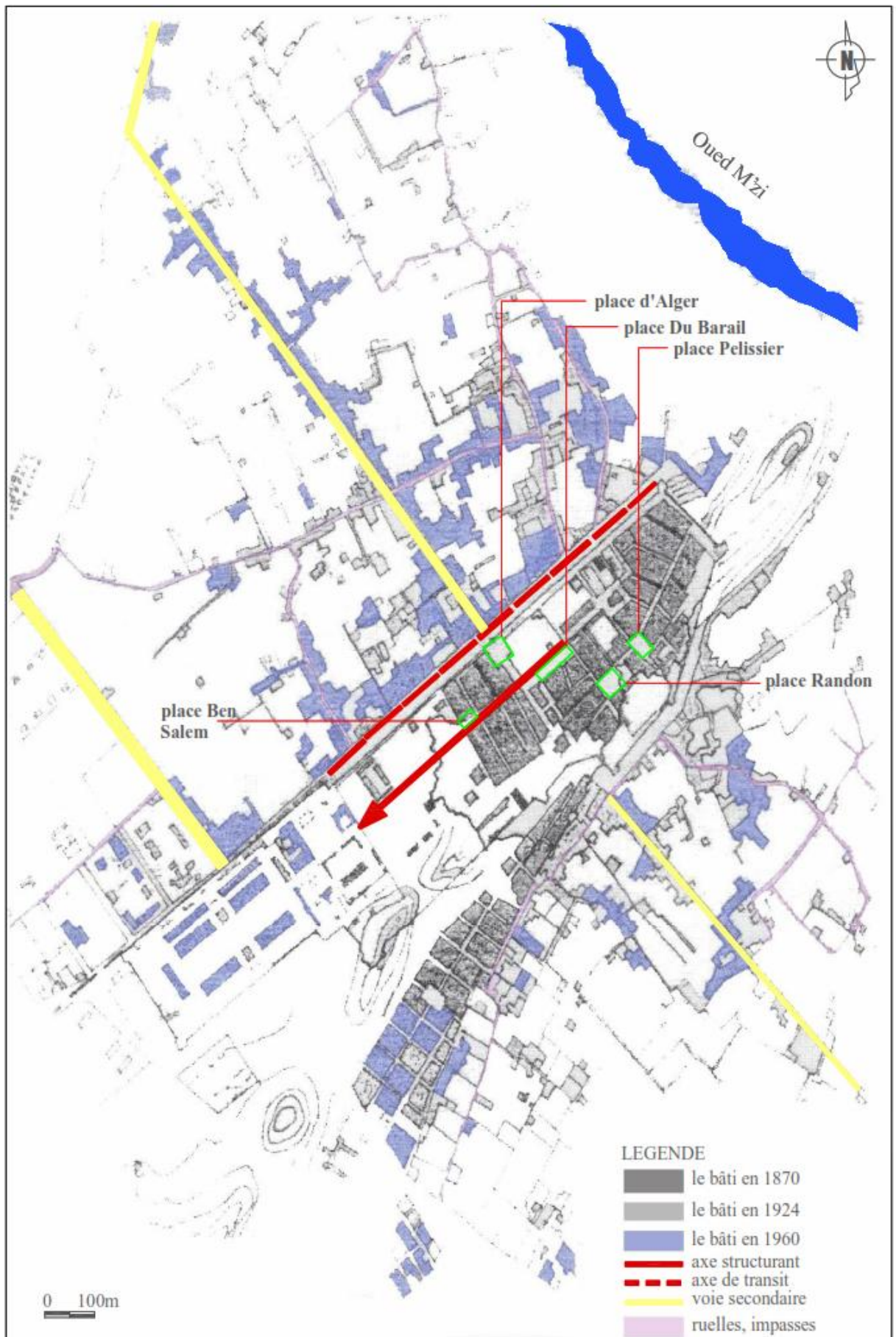
La création de cette place date depuis la période coloniale, précisément, le tracé du commandant Du Barail ; elle a eu plusieurs noms qui ont défilé au fil du temps. Ils ont été respectivement : place du chameau, place Du Barail, place du marché, sur cette place il y avait de hauts palmiers dattiers. (Voir la photo n° 39)

Photo n° 39 : la place Du Barail



Source : archive des photos du musée communal de Laghouat

Carte n° 04 : les places publiques de la ville de Laghouat à l'époque coloniale



source :DHW de Laghouat+traitement personnel PHOTOSHOP CS2

2.2.3 La période poste coloniale :

Cette période est caractérisée par plusieurs transformations de ces places soit au niveau fonctionnel ou même architecturale, en outre des aménagements actuels des espaces publics sont réalisés dans les nouvelles extensions de la ville.

2.2.3.1 La place de l'étoile : nommée sur la forme de son fontaine qui a été détruit sur sa place se trouve une stèle mémérant des Chouhadas dans les lieux lors d'une manifestation.

(Voir la photo n° 40)

Photo n° 40 : la place de l'étoile



Source : prise par le chercheur Mai 2018

2.2.3.2 La place Si El-Haouasse (place Randon) : Actuellement, elle est, toujours, une place militaire, mais complètement fermée et inaccessible à la population, elle est non exploitée.

2.2.3.3 La place des oliviers : (Rahbet Zitoune) : caractérisé par arbres des oliviers qui 'y se trouvent, actuellement utilisée comme un marché de légumes et les fruites, totalement dépourvue de ses valeurs sociales et architecturales. (Voir la photo n° 41)

Photo n° 41 : La place des oliviers



Source : prise par le chercheur Mai 2018

2.2.3.4 La place Ben Salem :

Actuellement connu sous le nom de Rahbet Dhina mais malheureusement est occupée par des commerçants défigurant ainsi son cachet initial. (Voir la photo n° 42)

Photo n° 42 : La place Ben Salem



Source : prise par le chercheur Mai 2018

2.2.3.5 La place porte d'Alger :

Cette place aussi exploitée avec des locaux commerçants. (Voir la photo n° 43)



Photo n° 43 : la place porte d'Alger







Source : prise par le chercheur Mai 2018

3. Diagnostic de l'état actuel des espaces publics de la ville de Laghouat : ⁷⁹

Dans cette partie on essaye de montrer les causes qui renvoient à la dégradation et le changement des espaces publics de la ville de Laghouat par l'étude de cinq exemples les plus fréquentés par les citoyens.

3.1 La place de l'étoile			
Situation : La place de l'étoile est située dans le quartier de Zgag Elhedjaj.			
Forme : géométrique régulière obéissant à la trame viaire du tracé coloniale.			
Superficie : 453.20.50 m ²			
Éléments d'aménagement	Diagnostic	Causes	Illustration
Traitement du sol	<ul style="list-style-type: none">) Utilisation de matériaux de pavage nouveaux.) Un système de drainage gênant la circulation. 	<ul style="list-style-type: none">) Intervention humaine non étudiée) Remonté capillaire des eaux. 	<p style="text-align: center;">Photo n°44 : état de pavage</p> 
Les façades	<ul style="list-style-type: none">) Dégradation des enduits.) La dégradation des murs ou niveau de soubassement.) Infiltration des eaux.) Dérangement des câbles électriques. 	<ul style="list-style-type: none">) Humidité) Infiltration des eaux.) Remonté capillaire des eaux.) Intervention humaine. 	<p style="text-align: center;">Photo n°45 : dégradation des façades</p> 

⁷⁹ Travail individuel, sortie sur terrain, Mai 2018



<p>Mobilier urbain</p>	<p>)Éclairage insuffisant.)Absence des bancs.</p>	<p>)La négligence par les autorités locales.</p>	<p>Photo n°46 : lampadaire avec poubelle</p> 
<p>Les édifices</p>	<p>)Manque d'autres édifices.</p>	<p>)La négligence par les autorités locales.</p>	<p>Photo n°47 : la stèle de Chouhada</p> 
<p>L'espace vert</p>	<p>)Manque d'espaces verts.)Des arbustes non taillés.</p>	<p>)La négligence par les autorités locales et les citoyens.</p>	<p>Photo n°48 : les plantes</p> 
<p>La signalisation</p>	<p>)Des affiche identifiant historique de lieu.</p>	<p>/</p>	<p>Photo n°49 : panneaux identifiant l'historique de lieu</p> 
<p>Fontaine publique</p>	<p>Absence de cet élément</p>		
<p>La couverture</p>	<p>Absence de cet élément</p>		







3.2 La place des oliviers (Rahbet Zitoune)

Situation : au centre-ville de la ville en face du jardin Elquds

Forme : la parcelle de place sous forme L, et divisé en deux partie :

La première a été créé par les français et occupe une forme rectangulaire et utilisé comme marché (fruits et légumes) d'une superficie de 1282 m², et la deuxième est le résultat de la démolition d'un îlot dans les années quatre-vingt exploite une superficie trapézoïdale de 1302.70 m²

Éléments d'aménagement	Diagnostic	Causes	Illustration
Traitement du sol	<ul style="list-style-type: none">) Utilisation de matériaux de pavage nouveaux.) Dégradation de pavage.) Utilisation des matériaux de revêtement hétérogène. 	<ul style="list-style-type: none">) Intervention humaine non étudiée) Remonté capillaire des eaux. 	<p style="text-align: center;">Photo n°50 : le pavage</p> 
Les façades	<ul style="list-style-type: none">) Dégradation des enduits et mortier et formation des salpêtres.) La dénudation de la peinture.) Dérangement de câble électrique. 	<ul style="list-style-type: none">) Humidité) Infiltration des eaux) Remonté capillaire des eaux.) Intervention humaine. 	<p style="text-align: center;">Photo n°51 : les façades</p> 




<p>Mobilier urbain</p>	<p>) Éclairage insuffisant.) Manque des bancs.) Manque d'autre élément mobilier</p>	<p>) Manque d'expérience.) Absence de la culture.</p>	<p>Photo n°52 : banc avec pergola</p>  <p>Photo n°53 : lampadaire</p> 
<p>Les édicules</p>	<p>) Le stèle choisi ne représente pas les traditions de la région.</p>	<p>) La négligence par les autorités locales.</p>	<p>Photo n°54 : presse d'olivier</p>  <p>Photo n°55 : kiosque</p> 
<p>L'espace vert</p>	<p>) Manque d'espaces verts (quelques arbres implantées anarchiquement).</p>	<p>) Manque d'expérience.) Absence de la culture.</p>	<p>Photo n°56 : des bacs à fleur vides</p> 
<p>La signalisation</p>	<p>) Manque des affiches identifiant historique de lieu.</p>	<p>) La négligence par les autorités locales.</p>	<p>Photo n°57 : des plaques de renseignement</p> 
<p>Fontaine publique</p>	<p>Absence de cet élément</p>		
<p>La couverture</p>	<p>Absence de cet élément</p>		





3.3 La place Ben Salem

Situation : La place est située dans le quartier El-Gharbia.

Forme : la place de forme rectangulaire a subi plusieurs changements au fil de temps. Aujourd'hui exploitée par des locaux commerciaux.

Superficie :342 m²

Éléments d'aménagement	Diagnostic	Causes	Illustration
Traitement du sol	<ul style="list-style-type: none">) Utilisation de matériaux de pavage nouveaux.) Dégradation de pavage.) Stagnation des eaux. 	<ul style="list-style-type: none">) Intervention humaine non étudiée) Remonté capillaire des eaux. 	<p style="text-align: center;">Photo n°58 : état du pavage</p> 
Les façades	<ul style="list-style-type: none">) Dégradation des enduits et mortier et formation des salpêtres.) La dénudation de la peinture.) Fissuration des murs.) Des câbles électriques apparents.) Utilisation de faïences. 	<ul style="list-style-type: none">) Humidité) Infiltration des eaux) Remonté capillaire des eaux.) Intervention humaine. 	<p style="text-align: center;">Photo n°59 : état des façades</p> 
Mobilier urbain	<ul style="list-style-type: none">) Éclairage insuffisant) Absence des bancs.) Manque d'autre type de mobilier. 	<ul style="list-style-type: none">) La négligence par les autorités locales.) Absence de la culture. 	<p style="text-align: center;">Photo n°60 : lampadaire</p> 






<p>Les édicules</p>	<p>) Cabinet téléphonique en panne.) Manque d'autres édicules.</p>	<p>) La négligence par les autorités locales.</p>	<p>Photo n°61 : cabinet téléphonique</p> 
<p>L'espace vert</p>	<p>) Manque d'espaces verts (quelques arbres implantés anarchiquement).</p>	<p>) La négligence par les autorités locales et les citoyens.) Pas utiliser les techniques d'aménagement.</p>	<p>Photo n°62 : arbre et arbustes</p> 
<p>La signalisation</p>	<p>) Manque des affiches identifiant historique de lieu.</p>	<p>) La négligence par les autorités locales.</p>	<p>Photo n°63 : signalisation commerciale</p> 
<p>Fontaine publique</p>	<p>) Petite source d'eau en panne.</p>	<p>) La négligence par les autorités locales.</p>	<p>Photo n°64 : source d'eau en panne</p> 
<p>La couverture</p>	<p>Absence de cet élément</p>		





3.4 La verdure ouverte

Situation : La place est située en face l'université Ammar Telédji.

Forme : géométrique régulière et linéaire, actuellement est ouverte.

Superficie : 41255.80 m²

Éléments d'aménagement	Diagnostic	Causes	Illustration
Traitement du sol) Utilisation de matériaux de pavage nouveaux.) Dégradation de pavage.) Stagnation des eaux.) Intervention humaine non étudiée	<p style="text-align: center;">Photo n°65 : le pavage</p> 
Les façades) Des façades nouvelles.	/	<p style="text-align: center;">Photo n°66 : les façades</p>  
Mobilier urbain) Quelques lampadaires en panne.) Manque des bancs.) La négligence par les autorités locales.	<p style="text-align: center;">Photo n°67 : lampadaire avec poubelle</p>  <p style="text-align: center;">Photo n°68 : les bancs</p> 



<p>Les édificules</p>	<p>) La première stèle représente la demande de la science, l'autre représente la tradition de la région.</p>	<p>/</p>	<p>Photo n°69 : les stèles</p> 
<p>L'espace vert</p>	<p>) Des arbres et arbustes plantés anarchiquement) Des poches vertes non protégés.) Des déchets lourds.) Les plantes non taillées.</p>	<p>) Pas utiliser les techniques d'aménagement) Manque savoir-faire et d'expérience.</p>	<p>Photo n°70 : l'état des espaces verts</p> 
<p>La signalisation</p>	<p>) Manque des affiches identifiant le lieu.</p>	<p>) La négligence par les autorités locales.</p>	<p>Photo n°71 : panneaux publicitaire</p> 
<p>Fontaine publique</p>	<p>) Fontaine en panne.</p>	<p>) La négligence par les autorités locales.</p>	<p>Photo n°72 : fontaine en panne</p> 
<p>La couverture</p>	<p>Absence de cet élément</p>		






3.5 Jardin Elkods


Situation : La place est située en face de rahbet Elzitoune au centre ville :

Forme : géométrique régulière carré.

Superficie : 4625.50 m²

Éléments d'aménagement	Diagnostic	Causes	Illustration
Traitement du sol	<ul style="list-style-type: none">)] Utilisation de matériaux de pavage nouveaux.)] Dégradation de pavage.)] Stagnation des eaux. 	<ul style="list-style-type: none">)] Intervention humaine non étudiée)] Remonté capillaire des eaux. 	<p style="text-align: center;">Photo n°73 : pavage en pierre</p> 
Les façades	<ul style="list-style-type: none">)] Dégradation des enduits et mortier et formation des salpêtres.)] La dénudation de la peinture. 	<ul style="list-style-type: none">)] Humidité)] Infiltration des eaux)] Remonté capillaire des eaux.)] Intervention humaine. 	<p style="text-align: center;">Photo n°74 : les façades</p> 

<p style="text-align: center;">Mobilier urbain</p>	<p>) Éclairage insuffisant) Manque des bancs.</p>	<p>) La négligence par les autorités locales.</p>	<p>Photo n°75 : lampadaire avec poubelle Photo n°76 : les bacs à fleurs</p>   
<p style="text-align: center;">Les édicules</p>	<p>) Une stèle en cours de construction.</p>	<p>/</p>	<p>Photo n°77 : une stèle en construction</p> 
<p style="text-align: center;">L'espace vert</p>	<p>) Des poches vertes non protégés contre la circulation piétonnière.</p>	<p>) Manque d'expérience et savoir-faire.) Pas utilisé les techniques d'aménagement</p>	<p>Photo n°78 : l'état des espaces verts</p> 

<p>La signalisation</p>	<p>) Manque des affiches identifiant historique de lieu.</p>	<p>) La négligence par les autorités locales.</p>	<p>Photo n°79 : panneaux de nomination</p> 
<p>Fontaine publique</p>	<p>Absence de cet élément</p>		
<p>La couverture</p>	<p>Absence de cet élément</p>		

Conclusion :

Après le diagnostic de l'état actuelle des espaces publics de la ville de Laghouat, on a constaté que ces espaces pas encore atteindre à l'image urbaine acceptable et souffrent de plusieurs problèmes. La majorité de ces lieux utilisés pour d'autres destinations comme le commerce et on a aussi constaté l'absence de l'utilisation de quelques élément d'aménagement, et le non-respect de la spécificité de la zone d'étude dans le choix des matériaux de construction.

Chapitre IV :
Analyse du questionnaire

Introduction :

L'analyse des espaces publics de la ville de Laghouat du présent chapitre s'est basée sur une approche globale, dans le but d'avoir un aperçu général sur l'aménagement des espaces publics, pour mieux entamer ce chapitre, nous allons mener un questionnaire de population de 100 formulaires qui s'appuie sur une observation des lieux étudiés.

Dans le but de recevoir des réponses de qualité, valables pour être traitées et analysées nous avons veillé à formuler nos questions de façon très simple et directe.

1. Analyse du questionnaire :

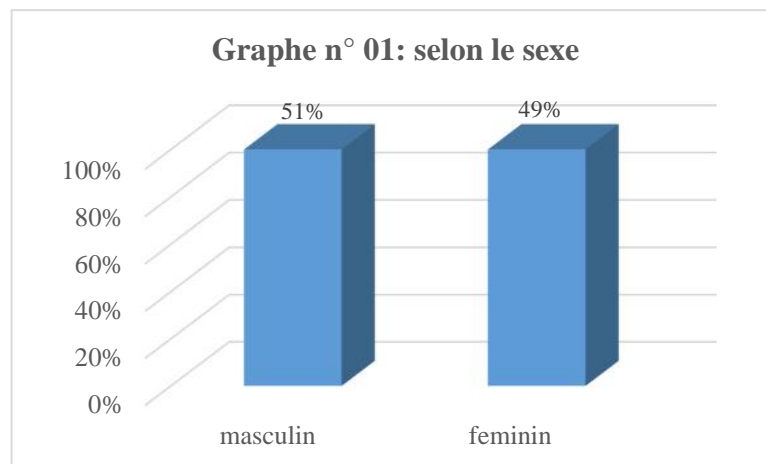
1.1 Interprétation des résultats de l'enquête :

1.1.1 La composition sociale des usagers :

a) Selon le sexe :

On remarque que l'échantillon choisit compte un pourcentage presque équivalent entre les deux genres, où les hommes représentent 51% de la population questionnée.

(Voir graphe n° 01)

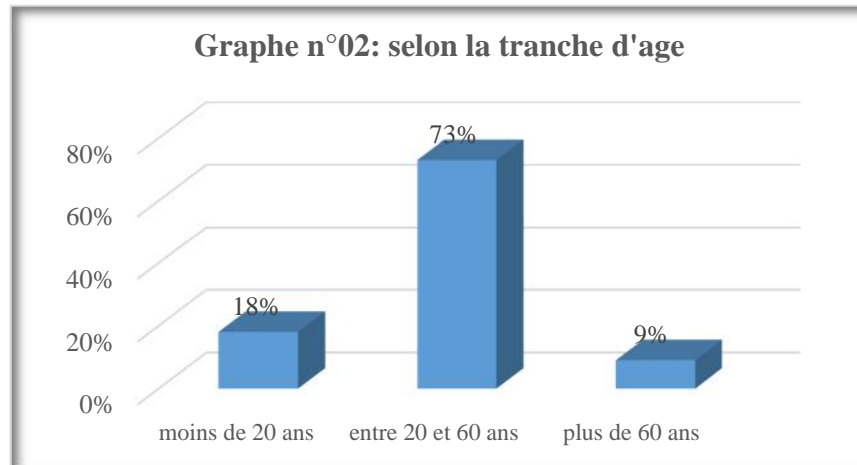


Source : enquête sur terrain 2018

b) Selon la tranche d'âge :

Selon les résultats de l'enquête que montre le graphe n° 02, on remarque que la tranche d'âge entre 20-60 ans c'est la catégorie la plus importante avec des taux de 73%, ensuite vient

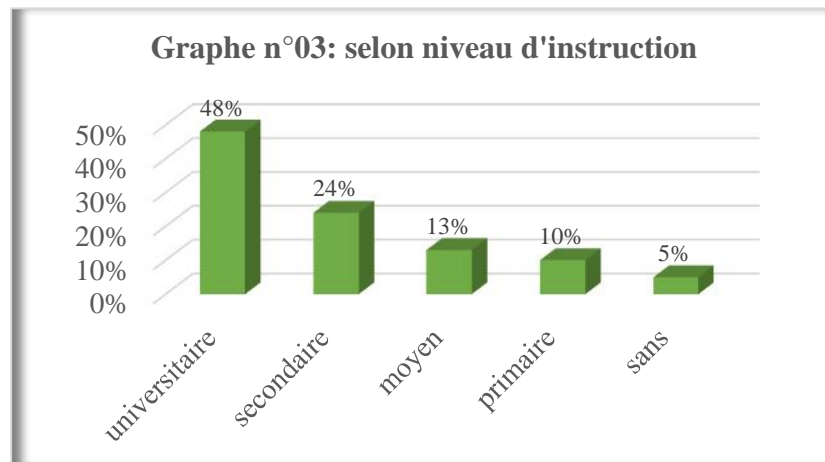
la catégorie moins de 20 ans avec des taux de 18%, par contre la catégorie de plus de 60 ans avec un taux qui ne dépasse pas 09% pour l'ensemble de la population. (Voir graphe n° 02)



Source : enquête sur terrain 2018

c) Selon niveau d'instruction :

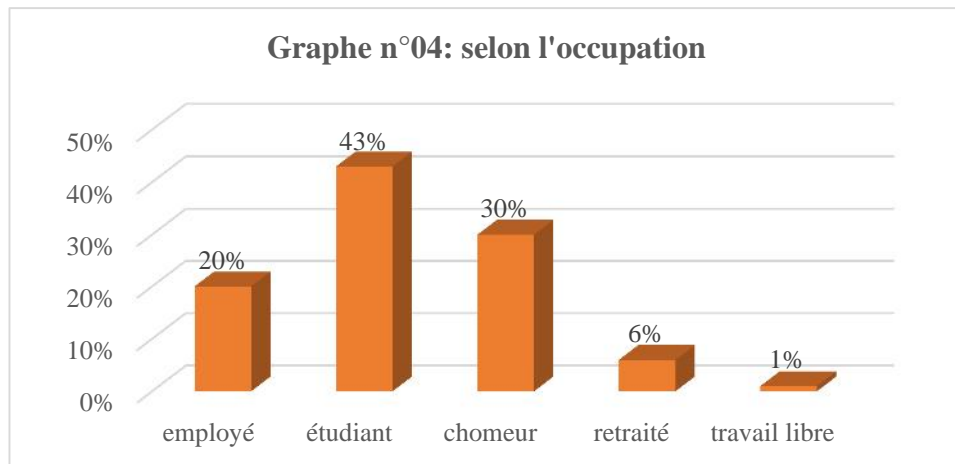
Le graphe n° 03 nous montre que la majorité de la population questionnée 48% a un niveau d'instruction universitaire. Le taux de la catégorie moyen et primaire est faible avec respectivement 13% et 10%, ces données se justifient du fait que la totalité de la population habitait des quartiers populaires de Laghouat. (Voir graphe n° 03)



Source : enquête sur terrain 2018

d) Selon l'occupation :

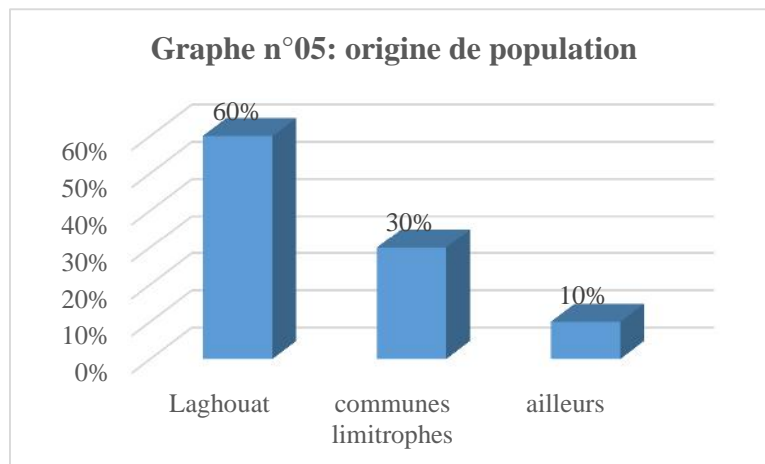
Environ 43% de la population enquêtée est en étude, dont 20% est en travail, et 30% en chômage. Les 37% restants représentent la population non active. (Voir graphe n° 04)



Source : enquête sur terrain 2018

e) Origine de population :

On remarque que la plus part des habitants sont originaires de la commune de Laghouat, ils représentent 60% de la population questionnée, une minorité qui sont venue des communes limitrophes avec respectivement des taux de 30%. (Voir graphe n° 05)



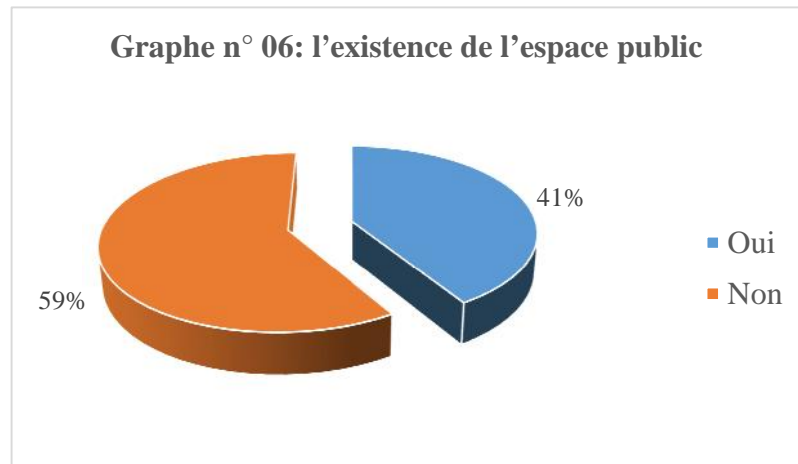
Source : enquête sur terrain 2018

1.2 Informations sur les espaces publics :

a) Existence de l'espace public :

Est-ce que votre quartier contient un espace public ?

Selon le graphe n° 06, on constate que l'existence de l'espace public dans la ville de Laghouat représentent 41%. (Voir graphe n° 06)

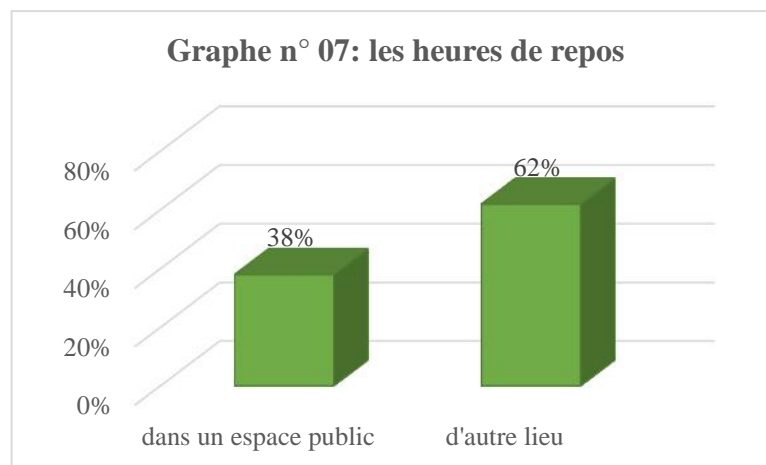


Source : enquête sur terrain 2018

b) Les heures de repos :

Où vous pratiquer les heures de repos ?

Selon les résultats ressortis de l'enquête, on remarque que les habitants exercent leurs heures de repos dans autres endroits (les cafés, marchés...) en raison du manque de moyens et d'éléments qui composent l'espace public, en plus de sa détérioration. (Voir graphe n° 07)

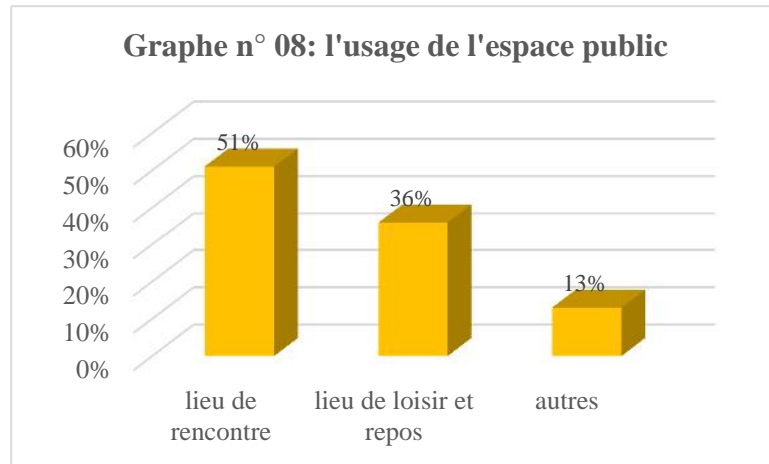


Source : enquête sur terrain 2018

c) L'usage de l'espace public :

Que représente pour vous ces espaces ?

La plupart des habitants trouve que l'espace public est assimilé autant qu'espace de rencontre avec un taux de 51%, suivi d'un taux de 36% comme lieu de loisir et de repos en troisième position, un lieu d'autre usage (commerce, jeux ...). (Voir graphe n° 08)

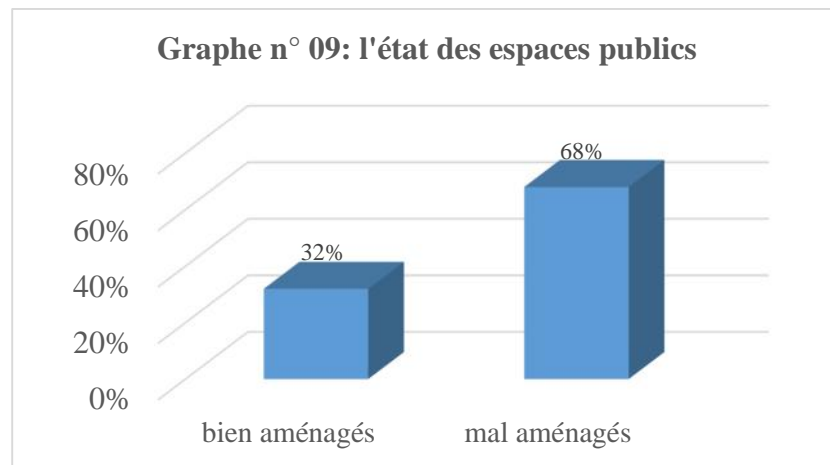


Source : enquête sur terrain 2018

d) L'état des espaces publics :

À ton avis quel est l'état de ces espaces ?

Selon le graphe indiqué au-dessous, on remarque la majorité des habitants affirment que les espaces de la ville de Laghouat sont mal aménagés en raison de l'état actuelle dégradés de ces espaces. (Voir graphe n° 09)



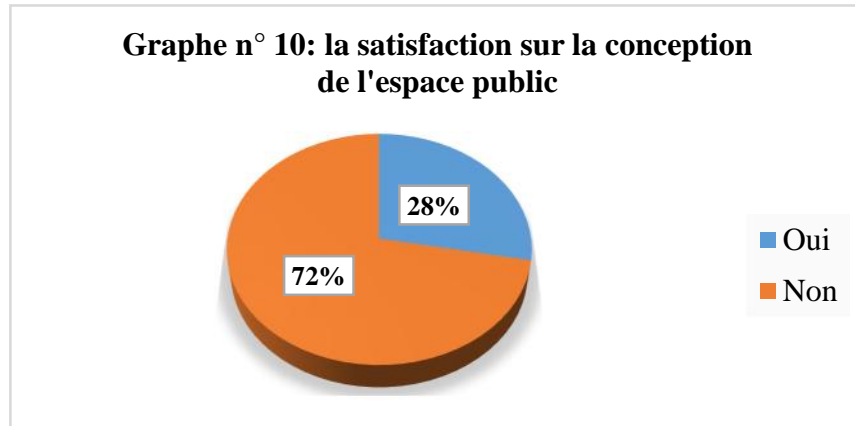
Source : enquête sur terrain 2018

e) La satisfaction sur La conception de l'espace public :

Vous êtes satisfaits sur la conception de ces espaces ?

Après avoir analysé les résultats de questionnaire, on constate que la population questionnée ce n'est pas satisfaites sur la conception de l'espace public.

(Voir graphe n° 10)



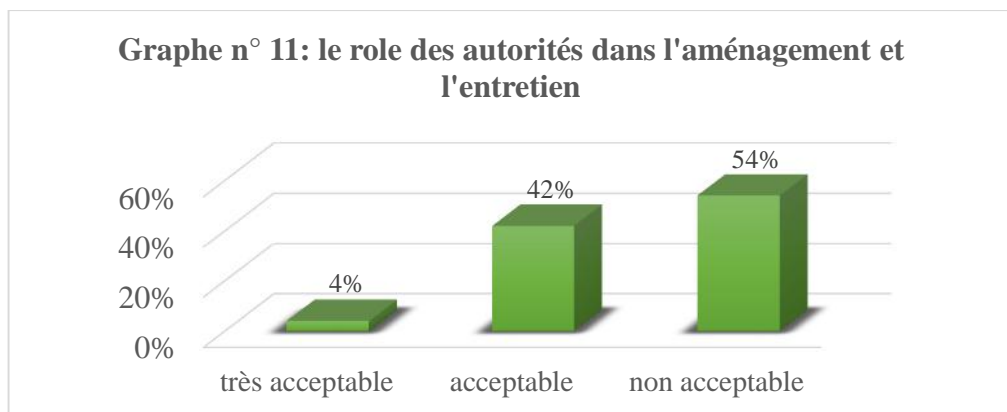
Source : enquête sur terrain 2018

f) Le rôle des autorités dans l'aménagement et l'entretien des espaces publics :

Est-ce que le rôle des acteurs dans l'aménagement et de l'entretien de l'espace public ?

Selon le graphe n° 11, on constate que les habitants de la ville de Laghouat affirment que la commune est le premier responsable de l'aménagement et l'entretien de l'espace public.

Les autorités locales ne jouent pas leur rôle de manière satisfaisante, et les efforts de leurs responsables sont basés sur l'achèvement des projets et la fourniture des logements au détriment de l'espace public. (Voir graphe n° 11)



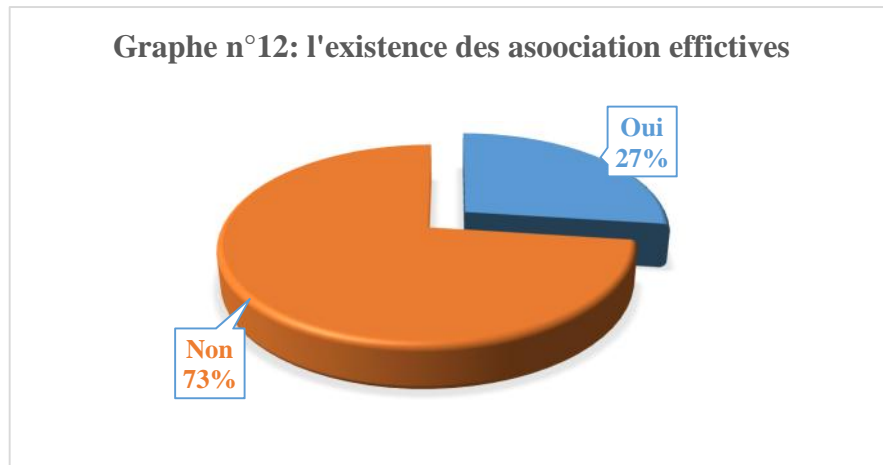
Source : enquête sur terrain 2018

g) L'existence des associations effective :

Avez-vous une association de quartier ?

Le nombre des associations du quartier est insuffisant pour les impliquer dans les projets, et ce qui est existé, leur opinion n'est pas prise en considération par les autorités concernées. Ce qui est remarqué par les réponse des habitants questionnées que le rôle des associations

effectives se montre sur la sensibilisation des habitants pour le nettoyage de leurs quartiers. (Voir graphe n° 12)

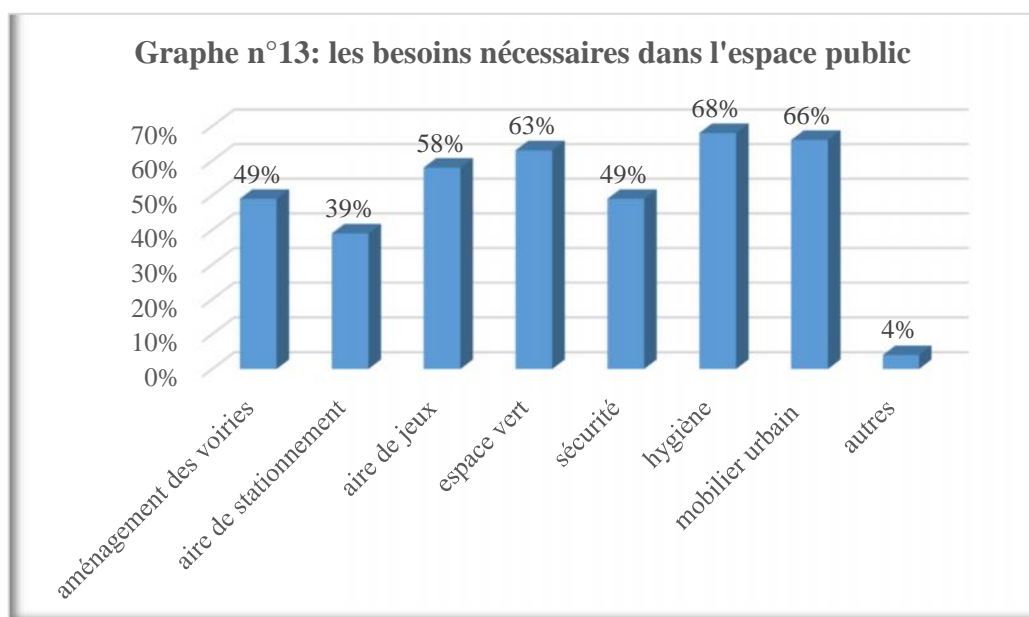


Source : enquête sur terrain 2018

h) Les besoins nécessaires dans l'espace public :

Quels sont vos besoins dans les espaces publics de vos quartiers ?

Après d'examiner les résultats, on a constaté que la majorité des habitants a besoin des déférents élément constituant l'espace public ce qui vient en premier lieu c'est l'hygiène avec 68% ensuite le mobilier urbain avec 66%, aussi le manque des espaces verts et les aires de jeux avec respectivement 63% et 58%, puis les aménagements des voiries avec 49% en fin les aires de stationnement avec 39%. Le reste 4% représente autres besoins (moyen de transport, les kiosques). (Voir graphe n° 13)



Source : enquête sur terrain 2018

Conclusion :

Nous avons essayé dans ce chapitre de comprendre les véritables causes du disfonctionnement de l'espace public soit de la coté aménagement ou de côté gestion. Les différentes sorties et le questionnaire de population ont révélé beaucoup de réalités sur les espaces publics Laghouatien.

Malgré les aménagements réalisés par les autorités locales concernées, on trouve que l'espace public Laghouatien pas encore atteindre l'aménagement et la conception acceptable selon les techniques d'aménagements connues.

En ce qui concerne l'entretien et la gestion de l'espaces public on a trouvé que les associations de quartiers effectives qui sont l'intermédiaire entre les autorités et les habitants n'ont pas été sollicités pour leur participation dans la gestion de ces espaces de proximités.

Conclusion générale

La conclusion générale :

Les espaces publics ont joué et joue encore un rôle majeur à travers les âges dans le maintien des relations sociales et vitales, en tant que reflet du développement de la ville et de la culture des gens dans lesquels ont vécu.

Les villes algériennes n'ont aucune image urbaine qui caractérise leur identité. La planification et la gestion sont devenues dépendantes de la fourniture de logements aux dépens de l'espace public.

La zone d'étude, Laghouat, l'une des villes algériennes qui souffrent du mauvais aménagement de ses espaces publics. Pour développer ce sujet nous avons étudié cinq espaces publics en tant qu'échantillon de diagnostic qui sont les plus visités par la population.

Nous avons constaté que ces espaces ne reflètent pas l'image de la ville et sont utilisés à d'autres domaines, pour cela nous avons essayé de trouver les solutions appropriées que nous avons incluses dans les suggestions et solutions et que nous espérons de donner la vraie image de ces situations pour atteindre l'objectif pour lequel ils ont été établis.

Les résultats obtenus de cette étude nous ont autorisés de confirmer l'hypothèse que nous avons avancée à l'initiative de cette recherche, celle de problème de l'aménagement de l'espace public qui est dû à l'aménagement lui-même et à la mauvaise gestion et au suivi.

Dans le centre ancien de ville de Laghouat, à l'exception des ruelles de Zrag Elhedjaj, l'espace public traditionnel tel qu'il était conçu à l'origine n'existe plus.

Les transformations opérées par la politique urbaine coloniale sur ce tissu ancien, a en effet dénaturé l'espace public traditionnel.

Étant donné que les femmes ont montré leur attachement d'une certaine façon à notre culture. En effet, les femmes ont montré un usage plutôt restreint des espaces publics qui se résume à savoir le passage et l'utilisation pour leurs achats et besoins.

Les recommandations et les solutions :

D'après le diagnostic de la situation réelle des lieux publics fréquentés par les habitants « Laghouatien », qui ont été réalisés et selon les sorties de terrain et d'après l'analyse du questionnaire. Certaines recommandations ont été formulées dans le but de sensibiliser les différents gestionnaires de la ville quant à l'importance qui doit être accordée à l'aménagement de l'espace public.

En matière technique :

- Traiter la dégradation du sol par l'élimination des plantes par déracinement ou l'utilisation de produits chimiques.
- Traiter les fissurations et la dégradation de mortier par l'injection d'un mortier.
- Quel que soit le style de conception du jardin, il doit obéir aux cultures et traditions locales de son environnement.
- Résoudre le problème d'infiltration des eaux pluviales par un système de drainage respectant la circulation.
- Choisir soigneusement les personnes qualifiées et spécialisées dans le domaine de l'espace vert et sa conception et aménagement.
- Choisir convenablement le style de conception adéquat (de mobilier urbain, de types d'espèces végétales, et d'équipements ...) afin d'aboutir à des espaces attractifs et conviviaux.
- Lutte contre l'appropriation des trottoirs par les commerces illicites et la marchandise des commerces légaux par la création des centres commerciaux contrôlés et surveillés.
- Lutte contre la congestion au centre-ville par l'aménagement des parkings.

En matière de gestion :

-) Penser à créer des espaces de jeux pour les enfants, destinés à des tranches d'âge différentes.
-) Injecter quelques éléments de mobilier urbains, qui permettront de redynamiser ces espaces et de leur attribuer un degré d'attractivité capable de leur rendre la vie.
-) Les citoyens doivent participer dès la première étape de l'élaboration d'un projet de conception ou réaménagement d'un espace public.
-) Il faut sensibiliser les visiteurs pour avoir une culture de verdure, ils doivent prendre en conscience la responsabilité de protection et de sauvegarde de ces endroits vivants et sensibles.
-) La mise en place des cellules de quartier pour le suivi l'entretien des espaces publics afin maintenir leur aspect esthétique et fonctionnel.
-) Il faut assurer la sécurité et la sûreté des visiteurs lors de leur présence au sein des places publiques, pour favoriser l'appropriation de lieu.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages :

1. Bassand (M), Compagnon (A), Joye (D), Stein (V): Vivre et créer l'espace public.: Presses polytechniques et universitaires Romandes. 2^{ème} éd. Lausanne 2001.
2. Bertrand (M-J), Listowski (H) : les places dans la ville, Ed Dunod, Paris 1984.
3. Extraits du livre "Laghouat, ou les maisons entourées de jardins " de Jean MELIA.
4. François Tomas, espaces publics, architecture et urbanité, éd : PU Saint Etienne 2002.
5. Ibn Khaldoun : histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale traduire de l'arabe par le baron de slane ,4 tome, paris Paul Guenther.
6. Le Corbusier in Foura (M) : histoire critique de l'architecture, évolutions et transformations en architecture pendant les 18 ème, 19 ème et 20ème siècle, Ed OPU 2003.
7. Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994.
8. Ministère de l'équipement et du logement, Espaces publics, Ed. Documentation française, Paris 1992.
9. Muret, J-P « Les espaces urbains ; concevoir, réaliser, gérer », Ed Moniteur, Paris, 1987.
10. Ragon, M, « User, observer, programmer et fabriquer l'espace public », Ed Presses Polytechniques et Universitaires, Lausanne 2001.
11. Sablet De Michel : Des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, squares et jardins, Ed du Moniteur 1988.
12. Voisin (B), Toussaint (J-Y) et Zimmermann (M): user, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Ed PPUR, Lausanne 2001.

Thèses et mémoires :

-)] Bennedjai R. Revitalisation des espaces extérieurs dans les cités de logement collectif, mémoire de magister en architecture et urbanisme, cas d'étude : Batna. Université Mentouri Constantine 2010.
-)] Kribeche youcef- Ali Jennie Fatima- Zohra, pour une revalorisation de l'espace public traditionnel, cas la vieille ville de Constantine, mémoire de magister en architecture et urbanisme. Université Mentouri Constantine, 2010.

Les revues :

- J Hadji Abdelkader, Khalfallah Boudjema. L'espace public, comme lieu de référence historique : cas de la place des martyrs dans le quartier Argoub ville de M'sila, Sciences & Technologie D - N°43, Juin 2016, Faculté Sciences d'Architecture, Université Constantine 3, p 18.
- J Joseph (I): l'espace public comme lieu de l'action, les annales de la recherche urbaine, n°57-58, p 212.
- J Mangin. E note sur l'histoire de Laghouat 1857, Revue Africaine Tome II, p 150.
- J N. Benhassine Touam -B. Labii, les squares de Constantine ; image(s) et pratique Sciences & Technologie D – N°29, Juin 2009, p 26

Publications :

1. a'urba Les espaces publics à vivre - Étude prospective, Bordeaux métropole Aquitaine, Août 2014.
2. CAUE 78 des Yvelines, le mobilier urbain et sa mise en scène dans l'espace public, Versailles 1990.
3. CAUE des Vosges, Aménager les espaces publics dans les Vosges, février 2012.
4. Guide de gestion des eaux pluviales. Québec,
5. Kamal Raftani, Omar Hassouni, Conception et aménagement des espaces publics et circuits touristiques dans les Médinas, Coopération Municipale -Gouvernance locale et participative au Maghreb, février 2017.
6. Mehand Méziani, l'espace public Parisien au XXIème siècle, Versailles, mai 2011.
7. Manuel d'aménagement des parcs et sentiers, Ottawa, Mars 2012.
8. Fiche méthodologique : aménagement des espaces publics, novembre 2012.
9. Centre de recherche routière, Revêtements des aménagements piétons, Bd de la Woluwe 42 – B-1200 Bruxelles, 2012
10. Catalogue des matériaux de voirie et d'espaces publics, Lille Métropole Communauté Urbain .2005

Dictionnaires :

1. Gauthiez Bernard, espace urbain ; vocabulaire et morphologie, édition de patrimoine, Paris 2003.
2. Grand dictionnaire Larousse, Paris, 1983.
3. Martyn Back et Silke Zimmermann, dictionnaire le Robert, Paris 2005.

4. Pierre Merlin & Françoise Choay « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », Paris, PUF, 1988.

Sites internet :

- <https://journals.openedition.org/echogeo/14634#tocto1n2>
- <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/pluviales/guide-gestion-eaux-pluviales.pdf>
- www.Wikipédia.com/
- http://afn.collections.free.fr/pages/26_bulletin.html/26_laghoutat.html
- <http://kasbah.canalblog.com>
- <http://etudesbalkaniques.revues.org/227>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Rue_de_la_Goutted%27Or#/media/File:P1330251_Paris_XV_III_rue_de_la_Goutte_or_rwk.jpg
- <http://www.gautierconquet.fr/fr/projet/amenagement-de-l'esplanade-du-gros-caillou/>
- <http://projets-architecturbanisme.fr/entree-ville-apaise-marseille-saint-charles-porte-aix-a7/>
- https://www.euratlas.net/photos/europe/morocco/fes_souk.html
- <http://homepage.univie.ac.at/horst.prillinger/blog/aardvark/2009/12/passage-brady.html>
- www.tolerie-forezienne.com
- <http://sono-eclair.com/mats-candélabres-mobilier-urbain/>
- <http://www.archiproducts.com/fr/produits/lampadaires-exterieurs>
- <http://www.guyon-mobilier-urbain.com/produit/1723/ecology-292-293-corbeille-tri-selectif/#>
- <http://www.archiproducts.com/fr/produits/jardinieres-pour-espaces-publics>
- <http://www.peripleaujapon.com/dans-la-jungle-de-cables-tokyoite.html>

Annexe

QUESTIONNAIRE

Nous sommes les étudiants de l'institut de la gestion des techniques urbaines à l'Université de M'sila, et afin de mener une étude sur l'aménagement des espaces publics dans la ville de Laghouat nous vous demandons de répondre aux questions suivantes attentivement car elles relèvent de la recherche scientifique.

Identité des usagers :

1. Sexe : masculin féminin
2. Catégorie d'âge :
moins de 20 ans entre 20 et 60 ans plus de 60 ans
3. Quel est votre niveau d'instruction ?
universitaire moyen secondaire primaire sans
4. Quelle est votre activité ?
employé étudiant chômeur retraité travail libre
5. Ou habitez avant ?
Laghouat communes limitrophes ailleurs

Informations sur les espaces publics :

6. Est-ce que votre quartier contient un espace public ?
Oui non
7. Où vous pratiquer les heures de repos ?
dans un espace public d'autre lieu
8. Que représente pour vous ces espaces ?
Lieux de rencontre lieux de repos et loisir autres
9. À ton avis quel est l'état de ces espaces ?
bien aménagés mal aménagés
10. Vous êtes satisfaits sur la conception de ces espaces ?
Oui non
11. Est-ce que le rôle des acteurs dans l'aménagement et de l'entretien de l'espace public ?
Très acceptable acceptable non acceptable
12. Avez-vous une association de quartier ?
Oui non
Si oui qu'est ce quel fait pour le quartier ?
.....
13. Quels sont vos besoins dans les espaces publics de vos quartiers ?
Aménagement des voiries aire de stationnement aire de jeux
espace vert sécurité hygiène
mobilier urbain (banc, éclairage, niche des ordures...) autres.....

Résultats de l'enquête

Identité des usagers

Selon le sexe :

catégorie	masculin	feminin
nombre	51	49
pourcentage	51%	49%

Selon la tranche d'âge

catégorie	moins de 20 ans	entre 20 et 60 ans	plus de 60 ans
nombre	18	73	9
pourcentage	18%	73%	9%

Selon niveau d'instruction :

catégorie	universitaire	secondaire	moyen	primaire	sans
nombre	48	24	13	10	5
pourcentage	48%	24%	13%	10%	5%

Selon le domaine d'activités :

catégorie	employé	étudiant	chomeur	retraité	travail libre
nombre	20	43	30	6	1
pourcentage	20%	43%	30%	6%	1%

Origine de population :

catégorie	Laghouat	communes limitrophes	ailleurs
nombre	60	30	10
pourcentage	60%	30%	10%

Informations sur les espaces publics :

Existence de l'espace public :

	Oui	Non
nombre	41	59
pourcentage	41%	59%

Les heures de repos :

catégorie	dans un espace public	d'autre lieu
nombre	38	62
pourcentage	38%	62%

L'usage de l'espace public :

catégorie	lieu de rencontre	lieu de loisir et repos	autre
nombre	51	36	13
pourcentage	51%	36%	13%

L'état des espaces publics :

catégorie	bien aménagé	mal aménagé
nombre	32	68
pourcentage	32%	68%

La conception et la planification de ces espaces :

	Oui	Non
nombre	28	72
pourcentage	28%	72%

Le service responsable de l'aménagement et l'entretien des espaces publics :

catégorie	très acceptable	acceptable	non acceptable
nombre	4	42	54
pourcentage	4%	42%	54%

L'existence des associations effective :

	Oui	Non
nombre	20	54
pourcentage	27,03%	72,97%

Les besoins nécessaires dans un espace public :

catégorie	aménagement des voiries	aires de stationnement	aire de jeux	espaces verts	sécurité	hygiène	meublier urbain	autres
nombre	49	39	58	63	49	68	66	4
pourcentage	49%	39%	58%	63%	49%	68%	66%	4%